Juillet/Août 2016 - N° 51/52

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

ECONOMIE NUMERIQUE

Le top 20 des start-up camerounaises

Mel Commodities Exchange vise le café et le cacao camerounais

Pour Laurent Serge Etoundi Ngoa, l'artisanat établit les fondations de l'Etat émergent

GRATUIT - NE PEUT ÊTRE VENDU

NOUVELLE VERSION

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

www. Made in Cameroon

Question à deux points : qu'évoque pour vous le nom naguère anonyme de Jerry Cheambé ? Rien, je parie (ou alors vous êtes très fort). Sachez que ce jeune camerounais est l'inventeur de Meviance, la startup spécialisée dans le développement des applications de paiement des factures d'électricité à partir des guichets des microfinances, en évitant de faire la queue devant les caisses du fournisseur d'électricité.

Savez-vous que le GiftedMom est de fabrication camerounaise ? C'est une startup révolutionnaire qui a développé une application grâce à laquelle des SMS sont envoyés aux femmes enceintes des zones rurales, afin de leur rappeler les dates de leur rendez-vous pour les visites prénatales dans les hôpitaux. Une application qui tient le mérite d'avoir fait baisser le nombre de décès suite à l'accouchement dans les zones où le projet est implémenté, tout autant que les centres de santé partenaires ont vu leur taux de consultations prénatales augmenter de 35% en deux ans. Que dire de la plateforme lalala.com qui permet, en un simple clic, aux agriculteurs vivant dans des zones reculées de trouver des débouchés dans le monde, et d'écouler facilement leurs produits à partir d'une tablette ?

D'autres plateformes sont présentées dans cette édition d'*Investir au Cameroun*. Les startups foisonnent de génie et ne demandent qu'à être viabilisées à l'échelle industrielle. Le Cameroun du numérique est en plein essor et de nombreuses opportunités sont à saisir.

Il y a quelques années encore, qui aurait pu imaginer un tel foisonnement d'innovation et de développement dans le monde du numérique. Le Cameroun a franchi et même sauté une étape. Alors que le secteur industriel est à la traîne, le secteur du numérique se développe à grande vitesse. Il peut et doit être une réponse à la réalité du terrain ; moins coûteux pour son développement, il nécessite avant tout des compétences humaines, une volonté puis des moyens de développement. Il répond rapidement à un besoin ciblé, à une demande existante qui correspond au marché. Pour certains, il propose des services qui améliorent la vie des Camerounais.

William Elong, Bruno Sofo, Olivier Guillaume Madiba, sont des noms à retenir, sans oublier Arthur Zang, qui s'est vu décerner de nombreuses récompenses internationales pour la création du Cardiopad. Il s'agit de la première tablette médicale africaine, une révolution et une contribution majeure dans le domaine des examens du cœur qui a retenu l'attention dans le monde entier. Ces jeunes font le Cameroun de demain.

Sur un tout autre domaine des startups, mais dans le registre du Made in Cameroon vous découvrirez dans ce numéro l'interview du ministre des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, qui présente aux lecteurs la politique de l'économie sociale et artisanale, et les multiples débouchés qu'offre l'investissement tous azimuts dans le secteur de l'art et de l'artisanat : une ouverture sur la culture camerounaise.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

8-17 • Cameroun, la saga des start-up…

INTERVIEW

18 • Laurent Serge Etoundi Ngoa : « *Aujourd'hui, l'artisanat camerounais fait autorité* »

LEADER DU MOIS

66 • Le Camerounais Georges Wega devient le premier Africain DG de la filiale sénégalaise de la Société Générale

INTERVIEW

22 • Loic Mpanjo Essembe : « *Notre marché s'efforce de ne créer aucun coût supplémentaire ni pour l'exportateur ni pour le vendeur* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Mamadou CISSÉ, Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL, Nils COUTURIER, Thomas ROBERT

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 26 32

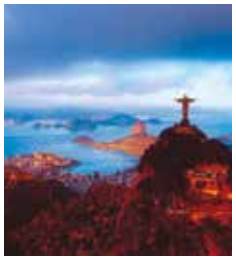

FINANCE P 33 36

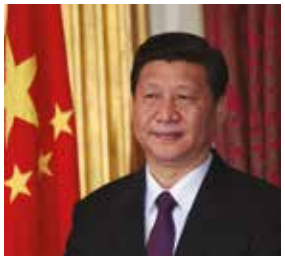

ECONOMIE NUMERIQUE P 37 39

ENERGIE P 39 41

AGRO P 42 50

TRANSPORTS P 51 53

INFRASTRUCTURES P 54 59

INDUSTRIE P 60 61

MINES P 62 63

SERVICES P 64

DROITS P 65

CASTING

PHILÉMON YANG

Les entreprises forestières en activité sur le territoire camerounais ont entretenu un linéaire de 7663 km de routes en terre au cours de l'année 2015, a-t-on appris au sortir d'une session du Conseil national de la route (CONAROUTE), présidé le 31 mai 2016 à Yaoundé par le premier ministre, Philémon Yang. Cette contribution des sociétés forestières à la préservation du patrimoine routier du Cameroun représente cependant moins de 10% du réseau national en terre, officiellement long d'environ 100 000 km.
Dans le même temps, a-t-on appris au cours des mêmes assises, l'administration publique a entretenu un linéaire total de seulement 1000 km de routes bitumées « *en raison de diverses contraintes techniques et procédurales* », souligne le communiqué ayant sanctionné le CONAROUTE. Pour rappel, moins de 10% du réseau routier camerounais est entretenu. Selon les officiels, cette situation est la conséquence de l'insuffisance des ressources financières et de la cherté du prix au kilomètre, qui est, d'après les experts, parmi les plus onéreux en Afrique.

CAVAYE YÉGUIÉ DJIBRIL

A l'ouverture de la deuxième session de l'Assemblée nationale le 2 juin 2016, le président de la chambre basse du Parlement camerounais, Cavaye Yéguié Djibril, s'est inquiété de la situation de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), la compagnie aérienne publique. Dans son propos, le PAN a qualifié cette entreprise de « *grand malade* » qui mérite un diagnostic « *sans complaisance* ».
Cavaye Yéguié faisait ainsi allusion à l'audit de la compagnie récemment confié au cabinet américain Boeing Consulting qui, au terme de sa prestation, est également invité à formuler des propositions en vue du redressement de cette entreprise en proie à d'innombrables difficultés financières depuis le lancement de ses activités en 2011. Officiellement, cette compagnie aérienne, qui est à son cinquième directeur général depuis sa création il y a dix ans, cumule une enveloppe de dette estimée à 35 milliards de francs CFA. Depuis le vol inaugural début 2011, Camair-Co survit grâce aux perfusions financières de l'Etat.

EMMANUEL ETOUNDI OYONO

Selon les statistiques révélées par le directeur général du port autonome de Douala (PAD), Emmanuel Etoundi Oyono, le volume de marchandises centrafricaines et tchadiennes qui ont transité par le port de Douala au cours de l'année 2015 a « *dépassé le cap du million de tonnes* ». Ce volume, a souligné le DG du PAD, avait baissé à partir de l'année 2013 du fait, notamment, de « *l'insécurité* » dans le septentrion camerounais, frontalier au Tchad et au Nigeria, et dans la région de l'Est, qui partage une longue frontière avec la RCA.

Ce trafic avec le Tchad et la RCA constitue cependant une infime partie des opérations d'import-export réalisées au port de Douala en 2015, année au cours de laquelle le trafic au sein de cette plateforme portuaire a augmenté de 4%, se situant à 11,3 millions de tonnes, a indiqué le DG du PAD. Ce volume de trafic dépasse de plus de 1 million de tonnes la capacité de cette infrastructure portuaire, estimée à 10 millions de tonnes dans un rapport publié le 7 juillet 2014 par l'Autorité portuaire nationale (APN).

RÉMY RIOUX

A peine installé dans son fauteuil de DG de l'Agence française de développement (AFD), Remy Rioux a débarqué au Cameroun pour la première étape de sa tournée africaine, une semaine après sa prise de fonction le 2 juin 2016. Au cours de ce périple, qui l'a également conduit au Sénégal, le nouveau DG de l'AFD a discuté avec les autorités camerounaises du portefeuille de l'AFD dans le pays et, principalement, du troisième C2D, doté d'une enveloppe de 394 milliards de francs CFA.

Ce troisième contrat de désendettement et de développement portera alors à 960 milliards de francs CFA l'enveloppe globale du C2D en faveur du Cameroun (depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en 2006), pays de plus en plus courtisé par la Chine et dont la coopération économique avec l'ensemble des pays émergents s'intensifie d'année en année. Selon les statistiques officielles, les engagements de l'AFD en faveur du Cameroun étaient estimés à près de 1000 milliards de francs CFA sur la période 2006-2013, tandis que le portefeuille d'investissement de la Chine, de l'Inde et de la Corée dans le pays culminait à 1200 milliards de francs CFA.

MODESTE MOPA

La direction générale des Impôts du Ministère camerounais des finances vient d'annoncer qu'elle lance, à compter du 1er juin 2016 dans les villes de Douala et de Yaoundé, la déclaration fiscale électronique des transactions immobilières. Cette réforme, souligne le directeur général des Impôts, Modeste Mopa Fatoing, « *fait suite aux récentes recommandations du Cameroon Business Forum (CBF)* » et « *contribuera à la fois à simplifier les procédures pour les contribuables et à sécuriser les recettes de l'Etat* ».

Depuis plusieurs mois, en plus d'une réorganisation administrative, qui a notamment conduit à la création des Centres des Impôts de Moyennes Entreprises (CIME), l'administration fiscale camerounaise a entrepris plusieurs réformes visant à numériser les procédures, afin de faciliter la tâche aux contribuables et surtout de sécuriser les recettes fiscales. Il en est ainsi de l'introduction du paiement par téléphone mobile, expérimenté dans un premier temps sur la taxe foncière et qui est en cours d'extension aux autres prestations fiscales.

MOHAMADOU BAYERO BOUNOU

Ancien responsable régional de la Société de développement du coton (Sodecoton) passé ensuite à l'Union européenne, Bayero Bounou a été promu au poste de directeur général du fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun. C'était à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire tenu le 20 juin dernier dans la capitale camerounaise. Un conseil d'administration ordinaire de cette entreprise parapublique, annoncé pour le 16 juin dernier, avait déjà été ajourné.

Cette annulation avait laissé fuser des interrogations au sein de l'opinion, eu égard au contexte difficile dans lequel se trouve actuellement cette entreprise, qui encadre plus de 250 000 producteurs de coton dans le septentrion. En effet, apprend-on, sur la période 2014-2015, la Sodecoton a enregistré des pertes évaluées à un peu plus de 22 milliards de francs CFA du fait des intempéries, de la baisse des cours mondiaux du coton, etc. Pour se remettre à flot, l'entreprise a, depuis plusieurs mois, soumis au gouvernement un plan d'investissement de 30 milliards de francs CFA.

Cameroun, la saga des start-up…

Depuis que le chef de l'Etat camerounais a martelé son importance et invité à la fois le gouvernement et ses jeunes compatriotes à saisir les opportunités qu'elle offre, l'économie numérique se mange désormais à toutes les sauces dans le pays. En l'espace de six mois, le Cameroun a abrité au moins quatre fora et autres expositions liés au développement du numérique dans le pays.

Afin d'implémenter les directives du chef de l'Etat sur ce sujet, le Ministère des postes et télécoms a même confié à un consortium formé par deux cabinets locaux un contrat pour la conception d'un plan national de développement de l'économie numérique. Pour ce faire, Capgemini Consulting et Interface ont, depuis mars dernier, lancé via Internet un appel à contribution.

En l'espace de six mois, le Cameroun a abrité au moins quatre fora et autres expositions liés au développement du numérique dans le pays.

Il est question, à travers cette démarche collaborative, d'impliquer le maximum d'acteurs qui gravitent autour de l'écosystème de l'économie numérique dans l'élaboration de ce document qui, apprend-on, permettra « *d'installer des bases solides pour l'émergence et le développement d'une société numérique* ». La chaîne de ces acteurs intègre des entités telles que le régulateur des télécoms, les entreprises de téléphonie et des TIC, les fournisseurs d'accès à l'internet, les startups et les développeurs d'applications informatiques, etc.

C'est cette dernière catégorie qui est mise en exergue dans le cadre du présent dossier. En effet, depuis que le concept d'économie numérique est devenu prépondérant dans le discours présidentiel, les différentes initiatives qui ont suivi l'exhortation du premier citoyen camerounais à faire de l'économie numérique un levier essentiel pour le développement du pays ont révélé de multiples trouvailles qui sont le fait de jeunes startuppers locaux. Autant d'ingéniosités qui ont été déployées avant même que l'économie numérique ne devienne une antienne dans le pays, mais qui sont si souvent restées sous le boisseau, du moins pour la plupart.

Dans ce contexte, *Investir au Cameroun* lève le voile sur ces petits révolutionnaires qui, malgré les difficultés d'accès aux financements auxquelles ils sont confrontés, rêvent tous d'un destin à la Steve Jobs. Ces derniers pourraient transformer le Cameroun, pays au potentiel énergétique, minier et forestier qui ne débouche pas sur les conséquences espérées pour l'économie locale, en un véritable *hub* du numérique.

Brice R. Mbodiam

Sukuloo, la plateforme qui garantit aux parents le suivi scolaire des élèves et étudiants

Une plateforme web et une application mobile permettant aux parents d'avoir, en temps réel via le net, les différentes notes obtenues par leurs enfants à l'école ; une courbe de progression de l'élève dans les différentes matières ; le nombre d'heures d'absence aux cours ; les détails sur tous les devoirs à faire à domicile ; des alertes instantanées sur les nouvelles notes, les retards, les absences et les devoirs ; ou encore la possibilité de discuter directement avec les responsables de l'école sur le comportement de l'élève, etc.

Ce sont-là quelques fonctionnalités de Sukuloo (qui signifie l'école dans plusieurs langues locales camerounaises), une plateforme de suivi scolaire développée par la start-up camerounaise Infosys Group. Selon ses promoteurs, avec Sukuloo, la communauté éducative et les parents disposent désormais d'un outil grâce auquel ils peuvent interagir pour combattre « *l'échec et le décrochage scolaire* ».

Finaliste de la première édition du Challenge Startupper de Total Cameroun avec la plateforme Sukuloo, Infosys Group assure le déploiement de cet outil dans les établissements scolaires ainsi que la formation du personnel à son utilisation. Il revient alors aux écoles, collèges et autres universités partenaires de commercialiser ce service auprès des parents et y introduire les différentes informations requises.

Dans les zones ne disposant pas de connexion Internet, les informations peuvent être communiquées aux parents via des SMS, tout comme les appels téléphoniques peuvent être passés à ces derniers en cas d'urgence, grâce au Centre d'appel mis en place par les promoteurs de Sukuloo.

Maviance parie sur le payement instantané des factures

Start-up spécialisée dans le développement des applications de payement lancé par le Camerounais Jerry Cheambe, Maviance ambitionne de mettre un terme aux tracasseries liées au payement des factures. Trois ans seulement après le lancement de son application Smobilpay dans le pays, cette boîte dispose déjà d'un réseau de 400 points de collecte sur le territoire camerounais, apprend-on officiellement.

Ce déploiement rapide a été rendu possible grâce à un partenariat conclu avec Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité, auquel cette start-up d'une dizaine de salariés facilite les recouvrements. Grâce aux 40% des frais de payement des factures qu'elle reverse comme commissions aux gérants des établissements de microfinance qui lui servent de points de collecte, Maviance contribue à booster les revenus de ses partenaires.

Après le payement des factures d'électricité, les promoteurs de Maviance annoncent que cette start-up, qui est actuellement en discussion avec une entreprise de téléphonie mobile, s'apprête à lancer une application visant à faciliter l'achat des crédits de communication téléphonique et d'Internet.

GiftedMom met les TIC au service de la santé maternelle et infantile

La filiale au Cameroun de la société pétrolière Total a décerné, le 1er avril 2016 à Douala, la capitale économique du pays, les prix de la première édition de son Challenge Startupper. Le premier prix de ce concours dédié aux jeunes entrepreneurs, remis par André Siaka, parrain du Challenge Startupper 2016 et ancien patron des patrons camerounais, a été décerné à Alain Nteff, fondateur de GiftedMom.

Cette startup a développé une application grâce à laquelle des SMS sont envoyés aux femmes enceintes des zones rurales, afin de leur rappeler les dates de leur rendez-vous pour les visites prénatales dans les hôpitaux. Grâce à ce service, apprend-on, le nombre de décès suite à l'accouchement a considérablement diminué dans les zones où le projet est implémenté et les centres de santé partenaires ont vu leur taux de consultations prénatales augmenter de 35% en deux ans.

Le lauréat, que le DG de Total Cameroun, Imrane Barry, a qualifié de véritable « *serial winner* », au regard du nombre de récompenses déjà accumulées au niveau international, bénéficiera par ailleurs « *d'un accompagnement sur mesure avec des grandes écoles et cabinets de la place* ». En outre, Alain Nteff et GiftedMom bénéficient, depuis plusieurs semaines, d'une large campagne de communication, qui permet de donner plus de visibilité à ce projet, lequel a révélé ce jeune informaticien camerounais aux yeux du monde en 2014.

TRANSFORMER L'AFRIQUE

En effet, cette année-là, Alain Nteff figure parmi les lauréats du Prix Anzisha, un concours international au terme duquel sont primés de jeunes entrepreneurs africains âgés de moins de 22 ans ayant développé et mis en œuvre des solutions innovantes face aux défis sociaux ou ayant initié des entreprises prospères au sein de leur communauté.

Son sacre au Prix Anzisha avait permis au jeune promoteur de la startup GiftedMom de participer, en 2014, au World Economic Forum (WEF), la grand-messe des opérateurs économiques du monde entier. Au cours de cette rencontre, il a pu nouer un partenariat avec la firme agroalimentaire Nestlé, qui est devenue le « *premier client* » de sa startup, précise-t-il.

L'ingéniosité de ce jeune Camerounais et avant tout l'impact social de son initiative lui valent de l'admiration, y compris de la part de personnalités du monde des affaires. « *Malgré tout ce que j'ai vécu dans ma vie, je suis tout de même impressionné par un génie comme Alain Nteff. Je suis sûr que vous serez l'un des acteurs de la transformation de l'Afrique* », a déclaré André Siaka en félicitant le jeune ingénieur en informatique, pour qui la victoire au Challenge Startupper de Total, en avril 2016, a eu un goût assez particulier. « *C'est le premier financement directe que je reçois dans mon pays* », a-t-il précisé.

BRM

L'ingéniosité de ce jeune Camerounais et avant tout l'impact social de son initiative lui valent de l'admiration, y compris de la part de personnalités du monde des affaires.

Cette startup a développé une application grâce à laquelle des SMS sont envoyés aux femmes enceintes des zones rurales, afin de leur rappeler les dates de leur rendez-vous pour les visites prénatales dans les hôpitaux.

Will & Brothers de William Elong démocratise l'usage des drones civils

En ce début de soirée du 17 mai 2016, des contorsionnistes rivalisent d'adresse sur l'esplanade du Musée national, qui abrite depuis la veille une exposition sur l'économie numérique. Sur les têtes des danseurs déchaînés, plane une merveille technologique : un petit oiseau en fer, équipé d'une caméra, qui filme la scène en plongée. A la découverte des images, le rendu est impeccable. L'on se croirait même en face de l'une de ces scènes pittoresques dont seuls les grands studios de cinéma américains ont le secret.

Pourtant, cette prouesse technologique est bien camerounaise et porte l'estampille de Drone Africa, nom de baptême d'une application développée par la startup Will & Brothers, que pilote le jeune William Elong. Il explique : l'oiseau en fer n'est autre qu'un drone qui, grâce à l'application Drone Africa, permet d'offrir le tout « *premier service de drone civil* » au Cameroun.

Selon ses promoteurs, bien au-delà de la sensation de divertissement qu'il semble procurer au premier abord, le concept Drone Africa vient révolutionner bien de choses. Il en est ainsi de la promotion du tourisme, grâce notamment à la prise d'images inédites ; de la réalisation, à coûts réduits, des cartographies sur les projets miniers et de développement urbain ; de la couverture plus efficace des événements d'envergure tels que les foires, les manifestations culturelles ou les tournois de football ; de la collecte d'images dans des zones sinistrées ou alors simplement difficiles d'accès, etc.

Grâce à cette innovation technologique, le startupper William Elong figure dans le classement 2016 des 30 jeunes entrepreneurs africains les plus prometteurs, réalisé chaque année par le célèbre magazine américain *Forbes*. Septième sur la liste, il est d'ailleurs le seul Camerounais et le premier ressortissant d'Afrique centrale (avec le Gabonais Mark Doumba, cofondateur de Clikafrik Group) dans ce classement dominé par les Kenyans, les Sud-Africains et les Ghanéens.

En un clic, *lalala.com* permet aux agriculteurs de trouver des débouchés dans le monde

Quel Camerounais n'a pas connaissance des difficultés infrastructurelles auxquelles font face les agriculteurs locaux pour écouler leurs marchandises vers les villes ? Afin d'enlever cette épine du pied des agriculteurs camerounais et dans l'optique de promouvoir les produits *made in Cameroon*, Armel Djidjou et Guy Simo, deux jeunes entrepreneurs, ont récemment lancé la plateforme *lalala.com*, portée par la startup éponyme basée dans la capitale camerounaise.

Grâce à cette plateforme numérique, la productrice de tapioca de Ngoulémakong dans la région du Sud, la laveuse de Ndolé de Bomono dans la région du Littoral, la vendeuse de foléré de Ngaoundéré dans le septentrion peuvent, au moyen d'une connexion Internet, proposer leurs produits à des acheteurs dans le monde entier.

lalala.com permet aux agriculteurs et autres artisans de trouver des débouchés à la vitesse d'un clic.

Bref, *lalala.com*, expression qui exprime la rapidité dans l'argot camerounais, permet aux agriculteurs et autres artisans de trouver des débouchés à la vitesse d'un clic. Moins de six mois après son lancement, explique l'un des quatre salariés de la boîte, plus de 100 agriculteurs et artisans ont déjà mordu à l'hameçon de *lalala.com*, qui leur offre gratuitement, pour l'instant, des débouchés dans le monde entier.

Himore Medical a mis au point le Cardiopad, la première tablette médicale africaine

Cette innovation technologique a reçu plusieurs récompenses internationales et permet aujourd'hui à son auteur de se lancer dans un nouveau projet novateur.

C'est certainement la startup camerounaise la plus connue au monde. C'est normal puisque c'est à travers Himore Medical que le jeune ingénieur informaticien camerounais, Arthur Zang, a développé le Cardiopad, unanimement présenté comme étant la première tablette médicale africaine. Une révolution dans le domaine des examens du cœur qui a retenti dans le monde entier, au point de valoir à son inventeur des récompenses à la pelle.

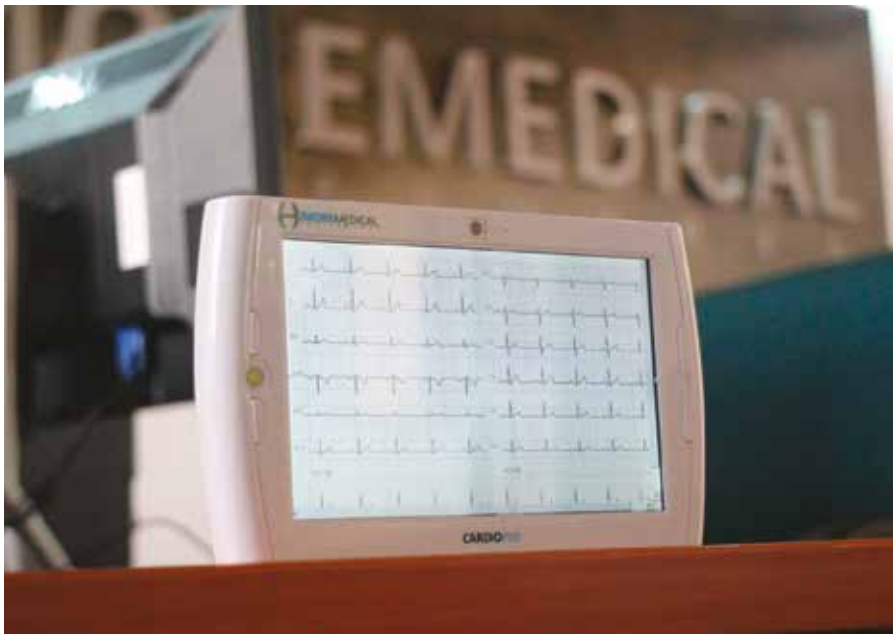

Commercialisé depuis le début 2016, 300 exemplaires de cet équipement médical ont déjà été montés.

La toute dernière en date, Arthur Zang l'a reçue le 26 mai 2016 dans la capitale tanzanienne. Il s'agit de la médaille d'or de l'Africa Prize for Engeneering Innovation, organisé par la Royal Academy of Engineering du Royaume-Uni. Cette médaille est assortie d'une récompense de 5000 livres, soit environ 23 millions de francs CFA. L'ingénieur camerounais a été plébiscité parmi 900 candidats originaires de 42 pays d'Afrique. « *Très souvent, les produits conçus par les Africains sont boudés au détriment des produits européens. Il me fallait prouver au monde entier que les ingénieurs camerounais, en particulier, et africains, en général, ont autant de talent que ceux de l'Occident* », a-t-il confié après l'obtention de sa médaille.

Arthur Zang, a développé le Cardiopad, unanimement présenté comme étant la première tablette médicale africaine.

Avant cela, le père du Cardiopad avait été plébiscité, parmi 1800 candidats, lors du Prix Rolex 2014 à l'esprit d'entreprise et au cours du Forum Afrique Développement, organisé en 2015 à Casablanca, au Maroc, manifestation au terme de laquelle le trophée de l'entrepreneuriat dans la catégorie Innovation avait été attribué à Himore Medical.

CAP SUR LA PRODUCTION DE CARTES MAGNÉTIQUES

Auréolé par cette reconnaissance internationale, le Cardiopad, qui permet de relever les paramètres cardiaques d'un patient et de les transmettre à distance à un médecin spécialisé pour interprétation, palliant ainsi l'insuffisance de cardiologues dans les hôpitaux, a été exposé au Forum sanitaire de Genève, en Suisse, du 19 au 21 avril 2016.

Commercialisé depuis le début 2016, 300 exemplaires de cet équipement médical ont déjà été montés. Selon Arthur Zang, diplômé de l'Ecole polytechnique de Yaoundé, 53 spécimens de cet appareil, qui coûte 2 millions de francs CFA l'unité, ont déjà été vendus, dont 25 au Gabon et plus de dix au Népal. Le fruit de ces premières ventes permettra, a-t-on appris, de monter une unité de fabrication de cartes magnétiques dans la capitale camerounaise.

Zng Smart Card Factory est le nom de l'entreprise à travers laquelle l'ingénieur polytechnicien camerounais développera ce nouveau projet. Il permettra, souligne-t-il, de créer 150 emplois directs dès son lancement. Mais en attendant, Arthur Zang et son équipe s'emploie à trouver des financements pour dédouaner les 600 tonnes d'équipements actuellement stockés au port de Douala, dans la capitale économique du pays.

BRM

Djangui permet à des adhérents éparpillés à travers le monde, de gérer les tontines en ligne

Djangui, cette appellation locale des tontines au Cameroun est aussi le nom de baptême choisi par Jules Guilain Kenfack, ingénieur en informatique et télécommunications de nationalité camerounaise, pour désigner l'application qu'il vient de mettre au point et qui permet de gérer les tontines en ligne. Grâce à cette application, explique son concepteur, des amis éparpillés à travers le monde peuvent remplir toutes les obligations liées à une tontine.

Concrètement, à travers Djangui, il est possible de payer de façon sécurisée ses droits de tontine via Paypal, Orange Money et MTN Mobile Money ; de discuter avec les membres de la tontine grâce à un service de messagerie instantanée ; de faire des tirages au sort automatiques ; de voter les membres du bureau et d'avoir des comptes-rendus des réunions précédentes ; de faire des emprunts dans le compte de la tontine ; de rédiger les rapports des réunions qui peuvent également se faire par vidéoconférence, etc.

A en croire Jules Guilain Kenfack, Djangui, qui est en phase de développement dans l'optique d'intégrer plusieurs autres fonctionnalités, est disponible en français et en anglais. Cette application, fait savoir son concepteur, est déjà expérimentée avec succès en Allemagne par quatre tontines de ressortissants camerounais vivants en Occident.

Cette innovation technologique permettra de révolutionner les tontines, qui sont très présentes dans les mœurs africaines. En effet, ces regroupements amicaux ou familiaux au sein desquels les membres font différentes transactions (dépôts d'espèces, emprunts, épargne scolaire, etc.) sont devenus, depuis des années, de véritables institutions financières traditionnelles.

Selon le Ministère des finances, les tontines camerounaises brassent une enveloppe globale d'environ 190 milliards de francs CFA. La même source précise que 58% des Camerounais préfèrent les tontines parce que les placements y sont très rémunérateurs et l'accès au crédit moins contraignant que dans les banques et les établissements de microfinance.

Kwiizi met au point le Wikipédia *made in Cameroon*

Encyclopédie numérique rappelant le célèbre Wikipédia, la Kwiizi Box a la particularité de permettre l'accès à d'innombrables documents et autres informations sans connexion Internet.

La startup camerounaise Kwiizi vient de réussir l'exploit de réduire le monde de la littérature et de la documentation à un boitier : la Kwiizi Box. Encyclopédie numérique rappelant le célèbre Wikipédia, la Kwiizi Box a la particularité de permettre l'accès à d'innombrables documents et autres informations sans connexion Internet.

Elle est paramétrée de manière à ce que son contenu puisse être partagé, exactement comme le permet une connexion wifi. Grâce aux documents, livres et vidéos qu'il contient, ce boîtier facilite la recherche aux étudiants et enseignants et contribue significativement à réduire le budget documentation des particuliers, des universités et des écoles.

Dotée d'un moteur de recherche pour faciliter l'accès au document souhaité, la Kwiizi Box est commercialisée depuis 2015, après deux années de développement. Cet outil intéresserait actuellement le géant Wikipédia qui, apprend-on, compte exploiter son contenu à forte coloration africaine pour mettre à la disposition de ses propres utilisateurs un peu plus de documentation et d'informations sur l'Afrique.

Novazen développe la première application pour réservation des taxis en Afrique centrale

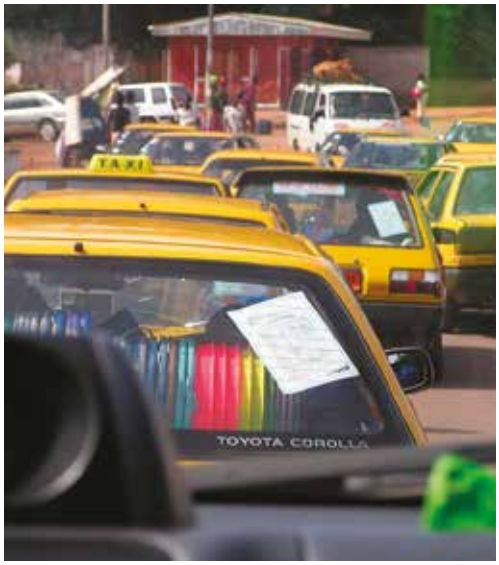

CarDispo. C'est ainsi que Bruno Soufo, jeune promoteur de la start-up camerounaise Novazen, a baptisé sa trouvaille. Il s'agit d'une application permettant à ses utilisateurs de réserver des taxis géolocalisés, à partir de leurs téléphones mobiles ou d'Internet. C'est, soutient le promoteur de Novazen, la toute première application de ce type au Cameroun et sur l'ensemble de la région Afrique centrale.

Les tarifs pratiqués par les taxis du réseau Novazen sont quasiment les mêmes que ceux homologués par les pouvoirs publics camerounais. C'est-à-dire 3000 francs CFA et 5000 francs Cfa, selon qu'on prend en course ou pour un dépôt un taxi ordinaire ou un véhicule dit VIP. A en croire Bruno Soufo, le service CarDispo a officiellement démarré en fin d'année 2015 dans les deux principales villes camerounaises que sont Yaoundé et Douala.

Selon Novazen, qui ambitionne d'étendre ensuite CarDispo sur l'ensemble du territoire camerounais et lorgne sur toute la région Afrique centrale, une nouvelle version de l'application est actuellement en développement. Celle-ci permettra, apprend-on, de renseigner les utilisateurs en temps réel sur la situation du trafic dans les différentes villes du pays. Ce qui leur permettra d'éviter les axes paralysés par des bouchons.

Ease Travel Services lance l'application MyAirport Cameroun pour diffuser les programmes des vols

Grâce à MyAirport Cameroun, une application mobile que vient de lancer la start-up camerounaise

Ease Travel Services, le grand public peut accéder gratuitement et en un simple clic aux programmes des vols des compagnies aériennes dans tous les aéroports du Cameroun.

En plus de pouvoir communiquer aux passagers les programmes de leurs vols, les compagnies aériennes peuvent également, à travers cette application mobile téléchargeable sur Google Play Store, communiquer sur les changements des horaires des vols ou encore sur les promotions en cours sur les prix des titres de transport, envoyer des messages urgents, etc., expliquent les promoteurs de MyAirport Cameroun.

Bref, grâce à cette trouvaille d'Ease Travel Services, les proches des voyageurs peuvent désormais éviter les longues heures d'attente dans les aéroports, de même que les voyageurs eux-mêmes peuvent activer une alerte pour être instantanément informés de tout changement du statut de leur vol.

Ease Travel Services est une start-up camerounaise opérant dans le domaine des transports et des voyages. Elle s'est particulièrement spécialisée dans la réservation de voitures avec chauffeurs dans les villes de Douala, Yaoundé, Paris et Bruxelles. Dans ces quatre villes, les applications web développées par Ease Travel Services permettent aux utilisateurs, apprend-on, d'avoir à leur disposition une flotte de 120 voitures de location de toutes les catégories à des prix compétitifs.

Kiro'o Games installe le Cameroun sur le marché *high-tech* des jeux vidéo

Kiro'o Games entend travailler avec des partenaires susceptibles d'assurer la production des supports et la distribution dans au moins cinq pays africains qui sont des têtes de pont dans le domaine des TIC sur le continent.

Le promoteur Olivier Guillaume Madiba ambitionne de produire 200 000 DVD du premier jeu développé localement, afin de le distribuer sur le continent africain.

La startup camerounaise Kiro'o Games, fondée par le jeune Olivier Guillaume Madiba, passionné d'informatique, a, le 14 avril 2016, procédé au lancement officiel de *Aurion : L'Héritage des Kori-Odan*, le premier jeu vidéo 100% *made in Cameroon*. Deux mois après ce lancement, qui a permis au Cameroun d'intégrer le marché très lucratif des jeux vidéo dans le monde, Kiro'o Games veut passer à une autre étape dans la distribution.

En effet, apprend-on, la jeune startup, installée à Yaoundé, recherche actuellement des partenaires pour produire 200 000 supports DVD du jeu à distribuer sur le continent africain. L'exemplaire sera vendu au prix minimum de 10 000 francs CFA (environ 17 dollars). Grâce à ce prix relativement abordable, il sera possible pour cette startup de réaliser un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs CFA, soit quelque 3,4 millions de dollars.

Le jeu est déjà connu mondialement et est d'ailleurs disponible en téléchargement sur la plateforme américaine Steam depuis le 14 avril 2016. Mais, apprend-on, Kiro'o Games souhaite adapter la distribution de son produit au marché africain, c'est-à-dire le proposer sous la forme la plus sollicitée par les *gamers* : le DVD payable de manière directe ou via le e-commerce.

Kiro'o Games souhaite adapter la distribution de son produit au marché africain, c'est-à-dire le proposer sous la forme la plus sollicitée par les gamers : le DVD.

UN CROWDFUNDING POUR BOUCLER LES FINANCEMENTS

Premier studio de production de jeux vidéo en Afrique francophone, Kiro'o Games entend de ce fait travailler avec des partenaires susceptibles d'assurer la production des supports et la distribution dans au moins cinq pays africains qui sont des têtes de pont dans le domaine des TIC sur le continent.

Pour rappel, c'est au début de l'année 2016 que le jeune studio camerounais a pu, au moyen d'un *crowdfunding*, boucler une opération de levée de fonds de 182 504 euros (120 millions FCFA) pour financer la production de son premier jeu vidéo. *Aurion : L'Héritage des Kori-Odan* est inspiré de la culture et de la cosmogonie africaine. C'est l'histoire d'un prince victime d'un coup d'Etat perpétré par son beau-frère le jour de son couronnement et de son mariage. Le couple royal est alors exilé et décide de parcourir le monde en quête de soutien pour retrouver le trône.

Le projet a séduit le jury du Challenge Startupper 2016, organisé par Total Cameroun, qui a attribué à Olivier Guillaume Madiba le deuxième prix de la toute première édition de ce concours destiné à promouvoir les jeunes entrepreneurs. Le prix était assorti d'un chèque d'un montant de 7,5 millions de francs CFA.

BRM

Amla Metrics se propose de mettre au point une application pour combattre la contrebande

La société camerounaise Amla Metrics finalise actuellement, pour le compte du Ministère du commerce, une application numérique visant à détecter les produits de contrebande ou de contrefaçon. Le 19 février 2016, une convention a été signée à cet effet entre les deux parties à Yaoundé.

Selon les explications d'Amla Metrics, cette application permettra d'assurer la traçabilité des produits commercialisés sur le marché camerounais à partir d'un serveur installé au Ministère du commerce. Dans ce serveur, apprend-on, seront préalablement enregistrés les codes-barres et vignettes de tous les produits entrant légalement sur le marché camerounais.

De cette façon, même à partir de son téléphone portable, chaque consommateur pourra aisément vérifier l'authenticité d'un produit trouvé sur le marché. Par le même mécanisme, tout contrôleur du Ministère du commerce pourra facilement se rendre compte si un produit donné est entré frauduleusement sur le marché camerounais ou s'il a été contrefait.

Même à partir de son téléphone portable, chaque consommateur pourra aisément vérifier l'authenticité d'un produit trouvé sur le marché. Ce nouveau dispositif sera d'abord opérationnalisé dans la filière des vins et spiritueux.

Ce nouveau dispositif sera d'abord opérationnalisé dans la filière des vins et spiritueux, dans laquelle le taux de contrebande et de contrefaçon représente souvent jusqu'à 60% des produits commercialisés, indique-t-on au Ministère du commerce.

De plus, les vins et spiritueux fabriqués localement ou importés sont soumis à l'obligation d'estampillage depuis juin 2012, ce qui devrait faciliter l'enregistrement de ces produits dans le serveur à concevoir par Amla Metrics. Mais, après les vins, ce mécanisme de tracking numérique des produits de contrebande et de contrefaçon s'appliquera à d'autres produits tels que les manuels scolaires, les huiles végétales, les produits cosmétiques ou encore le gaz domestique.

Deux Camerounais lancent un réseau social pour promouvoir les talents locaux

L'application « Onjoss », qui signifie « *on discute* » dans l'argot camerounais, a la particularité d'aider chaque personne à mieux vendre ses talents. Elle est accessible sur la plateforme Onjoss.com. C'est le fruit de l'imagination et de la créativité de deux jeunes développeurs camerounais : Pejd et Tchiks.

« *Onjoss permet de promouvoir les talents locaux et de détecter tous ces jeunes qui veulent se démarquer, qui n'ont pas de moyens et qui ne savent pas utiliser la technologie pour apporter une valeur à leur activité* », explique Pejd. Tout est parti d'un constat : au Cameroun, de nombreux jeunes pétris de talent ne peuvent pas se valoriser, car ils n'ont pas de moyens financiers et ne maîtrisent pas les TIC.

La plateforme Onjoss.com fonctionne en réalité comme un réseau social. Il suffit de s'inscrire pour avoir la possibilité de vanter ses talents ou alors de vendre ses produits grâce à l'option « Onjoss market ». L'abonné peut aussi sortir du cadre de sa propre promotion, pour parler des activités et réalités liées à son environnement. Il est aussi possible de se connecter à des amis pour faire des partages. Cette plateforme, soulignent ses promoteurs, se veut un réseau social 100% camerounais contre le chômage.

Orange prime trois jeunes *startuppers* porteurs de projets TIC intégrant ses solutions API

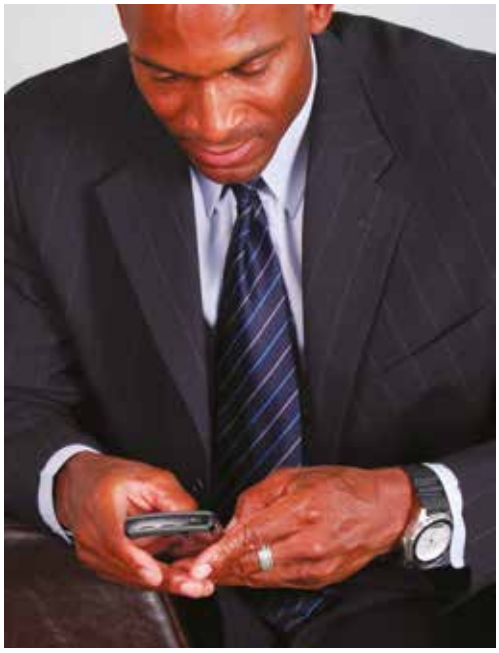

Dans le cadre d'un concours dénommé « Challenge API », l'opérateur de téléphonie mobile Orange Cameroun vient de primer trois jeunes camerounais porteurs de projets dans le domaine des TIC, lesquels projets intègrent les solutions « Applications Programming Interface (API) » développées par l'entreprise des télécoms.
Le meilleur projet, dénommé « Echelon Fast Travel », a été présenté par Franklin Fofé, et a consisté en la mise en place d'une application permettant d'acheter des tickets de voyage par Mobile Money ou par Internet. Les deux autres projets, apprend-on, sont respectivement un service de soutien scolaire en ligne baptisé « Smart's Cool », et une application pour la sécurisation et la gestion des véhicules présentée par une start-up dénommée Kiama Electronics.

X-Net, premier téléphone portable conçu par des Camerounais

Sous la houlette de Benjamin Lekoua, initiateur du projet, des ingénieurs camerounais expatriés (en Allemagne et aux Etats-Unis) ont conçu un téléphone portable, le X-Net. Assemblé en Chine, l'appareil a été commercialisé au Cameroun par Lekoua et Fils (L&F), une société de distribution de produits et accessoires informatiques.
Le X-Net intègre un clavier alphanumérique et un écran rétroéclairé supportant des photos et des vidéos. Contenant deux cartes SIM, il est équipé d'un appareil photo (en option), d'un lecteur MP3/MP4, d'une radio et d'une lampe torche. Pour le rendre encore plus original, ses concepteurs ont eu l'idée de faire réaliser les tonalités de ses sonneries par un artiste camerounais.

Une startup locale met sur pied une agence immobilière en ligne

Mettre un terme aux agissements des agents immobiliers véreux qui disparaissent souvent avec l'argent des acquéreurs et faciliter la recherche et l'accès au logement grâce aux opportunités qu'offrent l'internet et le téléphone portable : ce sont les principaux objectifs visés par *Lamudi.cm*, une sorte d'agence immobilière en ligne mise en place par de jeunes Camerounais.
Cette plateforme numérique, opérationnelle depuis plus d'un an, apprend-on, met directement en contact des bailleurs avec d'éventuels locataires et même des vendeurs avec de potentiels acquéreurs de biens immobiliers sur l'ensemble du territoire national.
Grâce à des photos postées sur la plateforme, le potentiel acquéreur ou locataire peut avoir une idée du logement sollicité et entrer directement en contact avec un agent immobilier agréé par la plateforme, afin de discuter des modalités d'une éventuelle transaction.
En plus de faciliter la recherche de logement et les transactions immobilières, *Lamudi.cm* est également agrémenté de conseils pratiques en matière d'immobilier adressés aussi bien aux vendeurs qu'aux acquéreurs et locataires.

Laurent Serge Etoundi Ngoa : « *Aujourd'hui, l'artisanat camerounais fait autorité* »

Tour d'horizon des enjeux du développement de ce secteur au Cameroun avec le ministre des PME, de l'Economie sociale et de l'Artisanat.

Investir au Cameroun : La 5ème édition du Salon international de l'Artisanat du Cameroun s'est déroulée du 31 mars au 9 avril 2016. Deux mois après, quelles sont vos impressions sur son déroulement et les premières résolutions qui sont déjà implémentées ?

Laurent Serge Etoundi Ngoa : Bien ! Le Salon dont vous parlez a déjà connu des esquisses de bilan. Je voudrais simplement souligner que ce Salon, de l'avis de ceux qui y ont participé en tant qu'artisans, promoteurs de l'artisanat ou visiteurs, a fait courir beaucoup de monde. On y a trouvé des objets d'une qualité véritablement relevée. C'est un Salon au cours duquel il a été fait étalage de tout le potentiel artistique et culturel de notre pays.

Je voudrais également dire que c'est un Salon qui a fait des émules au-delà de nos frontières. Ceux que nous appelons désormais les abonnés du Salon viennent de très loin, notamment de la zone indo-pakistanaise, du Moyen Orient, de l'Amérique du Sud, de l'Europe, etc. Nous avons encore le souvenir de ces deux artisanes qui nous viennent de Madagascar et qui sont là depuis trois éditions. L'une d'elles a d'ailleurs décidé de s'installer au

Laurent Serge Etoundi Ngoa : « *Le chef de l'Etat a estimé que pour développer l'artisanat, il faut d'abord développer un cadre dans lequel l'artisan peut évoluer.* »

Cameroun pour promouvoir le savoir-faire des artisans malgaches. De ce fait, elle a demandé à avoir un stand permanent au Centre international de l'artisanat de Yaoundé.
Globalement, deux mois après la tenue de ce Salon, nous sommes confiants que l'artisanat camerounais avance. Comme le disait le ministre d'Etat guinéen en charge du Tourisme, de l'Artisanat et du Commerce, le Cameroun est allé à Ouagadougou en 2006 pour voir ce qui est fait au Salon international de l'artisanat de Ouaga. Il a décidé de faire quelque chose de spécifique, mais très facilement le Cameroun a pris la tête de l'artisanat africain. C'est le ministre d'Etat guinéen qui l'a dit.
Mais pour nous, il n'y a pas de perfection dans ce que nous faisons, il n'y a que des améliorations. Je pense que nous devons encore travailler pour que nous soyons toujours parmi les meilleurs, et surtout pour que ce travail profite à notre secteur artisanal, afin de permettre à ceux qui en sont les ouvriers de vivre de leur travail.

IC : Le thème choisi pour cette édition était : « *l'artisanat camerounais face aux défis de la normalisation et de la compétitivité* ». Est-ce que vous avez l'impression que dans les politiques que vous menez, vous réussissez à professionnaliser ces artisans qui sont pour la plupart dans l'informel ?
LSEN : Je voudrais d'abord lever quelques équivoques. L'artisanat se pratique de trois manières. Il y a d'abord l'artisanat d'art. C'est l'artiste qui conçoit dans de l'abstrait et qui concrétise ce qu'il a conçu. Cet artisanat d'art s'encombre difficilement d'une normalisation rigoureuse. L'originalité et la culture se traduisent mieux dans cet artisanat. Ensuite, il y a l'artisanat de production. Ici, les gens demandent massivement ce que l'artisan a conçu. Il faut donc produire massivement. Il n'y a rien à faire, parce que la loi du marché va s'appliquer. On vous dira, par exemple, que vous avez fait

Laurent Serge Etoundi Ngoa : « *Je voudrais également dire que c'est un Salon qui a fait des émules au-delà de nos frontières.* »

votre sculpture avec le côté gauche rabattu, mais qu'en Chine, il est souhaitable que le côté droit soit rabattu et le côté gauche relevé. Dans ce cas, vous suivez la norme chinoise. La normalisation c'est suivre les prescriptions de ceux qui dominent sur le marché. Parce que si l'on fait de l'artisanat pour se faire de l'argent, il faut bien que le client soit satisfait.
Enfin, il y a l'artisanat des services. Ici, on produit pour rendre service, et là encore la normalisation peut intervenir ou non. Mais la règle demeure constante : la normalisation et la compétitivité vont de pair. On ne peut pas être compétitif si on n'a pas normalisé ses productions conformément aux conditionnalités imposées par la demande.

IC : Le gouvernement s'est engagé à construire dix villages artisanaux dans le pays. Qu'est-ce qui a conduit à la mise en place de ces infrastructures et comment cela se déroule-t-il sur le terrain ?
LSEN : Bien ! Je vais vous donner une seule image. Il y a environ huit ou neuf ans, vous voyiez l'artisanat de façon représentative dans des villes comme Maroua, un peu Garoua, Douala et Yaoundé ; où vous aviez des espaces artisanaux embryonnaires. Certains de ces espaces sont coloniaux. Donc, l'artisan à cette époque était quelqu'un au bord d'une rue, au coin d'un atelier. Le chef de l'Etat a estimé que pour développer l'artisanat, il faut d'abord développer un cadre dans lequel l'artisan peut évoluer. C'est ainsi qu'est née la loi sur l'artisanat promulguée en 2007. De cette loi a été bâtie une batterie de textes réglementaires qui ont permis d'avoir tout ce que nous avons aujourd'hui. Après ce cadre juridique, il a fallu mettre en place une politique infrastructurelle. C'est ainsi qu'on s'est dit qu'il fallait créer des lieux où on peut trouver des artisans à tout moment, quel que soit la localisation de leurs ateliers. Des lieux où l'artisan peut exposer le produit de son travail. C'est de cette politique que sont issus les villages et les centres artisanaux. Ces structures sont énoncées dans la loi sur l'artisanat et c'est un décret du Premier ministre qui organise leur fonctionnement. Il n'y a pas longtemps, le président de la République les a érigées en structures rattachées au Ministère des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat. Ce qui permet aux responsables qui y sont

nommés d'avoir des rangs dans la fonction publique.

IC : Est-ce qu'on peut dire aujourd'hui qu'il existe un label Cameroun en matière d'artisanat ?
LSEN : Je ne parlerais pas de label. Je dirais simplement qu'aujourd'hui l'artisanat camerounais fait autorité. L'artisanat camerounais existe bel et bien et il est le reflet de notre patrimoine culturel. D'ailleurs, lorsque nous faisons les salons, nous exprimons toujours ce reflet d'abord dans l'habitat. Nous faisons ce qu'on appelle les stands régionaux, qui représentent les modes d'habitat de chaque région du pays. Nous pensons qu'avec la nouvelle organisation de l'artisanat, notre patrimoine culturel va se consolider, dans la mesure où on pourra désormais vendre ce patrimoine à ceux qui voudront en être les admirateurs. Nous avons, dans cette optique, décidé de devenir des adeptes de galeries virtuelles. C'est-à-dire que nous pourrions faire des ventes en ligne. Nous avons donc un artisanat qui a aussi choisi la voie du e-commerce.
Cela dit, nous avons encore beaucoup à faire dans le sens de l'amélioration. La preuve, quand on voit la situation de l'artisanat oriental (Chine, Japon), qui se fait avec du matériel que nous avons également au Cameroun, nous constatons que cet artisanat se trouve à mi-distance entre l'artisanat d'art et de l'industrialisation, qui a une production non seulement massive mais aussi moderne. Nous devons encore faire des efforts pour que la différence avec nous ne soit pas aussi grande, même si du point de vue de l'originalité nous sommes à plusieurs kilomètres devant.

IC : Pensez-vous que les Camerounais consomment leur artisanat, de manière à pouvoir en faire un vecteur de croissance économique ?
LSEN : Je voudrais tout de suite vous informer que tout le mobilier qui est dans mon bureau est fait localement par des artisans camerounais. Même au sein du gouvernement, il a été demandé qu'on achète du mobilier local. Nous pensons que les villages artisanaux qui sont mis en place vont être une vitrine pour les produits artisanaux locaux. Ce d'autant que les salons que nous avons organisés jusqu'ici ont donné la preuve de la consommation locale de l'artisanat camerounais. En clair, ça veut dire que la qualité y est, et cela a d'ailleurs été reconnu de manière presqu'unanime lors du dernier salon.

IC : Au Cameroun, une entreprise américaine dénommée Taylor Guitare produit des guitares avec une espèce de bois local qui a la réputation de débiter des sons particuliers. Là, nous sommes face à une situation dans laquelle ce sont des étrangers qui exploitent une richesse locale. Cela ne pose-t-il pas un problème ?
LSEN : Oui et non ! Ça me pose un problème parce que la fibre nationale veut que je pense, comme ceux qui ne sont peut-être pas conservateurs mais conservatistes, que notre bois qui est un bois à résonance très musicale devrait être prioritairement utilisé par nous-mêmes. Nous devrions nous-mêmes fabriquer ces guitares ou alors mouler ce bois pour qu'il soit acheté par les fabricants de guitares. Cela nous apporterait une plus-value.
Maintenant, nous avons choisi au Cameroun d'être une économie libérale, et l'ouverture des marchés ne permet plus qu'on fasse ce type de conservatisme-là. Nous n'allons pas déroger aux règles que nous avons nous-mêmes choisies. Nous pensons simplement que nous devons faire des efforts pour être à mesure de faire ce que les autres font et qui passent bien sur le marché.

IC : Le Centre international de l'artisanat de Yaoundé a été inauguré à l'occasion du dernier salon. Est-ce que vous avez un chronogramme pour que cet espace soit effectivement fonctionnel ?
LSEN : Les artisans sont en place depuis quelques semaines. Les coordonnateurs qui sont des bras administratifs de l'Etat dans ces espaces de promotion de l'artisanat viennent d'être nommés. Les chefs de section vont suivre et le chef de l'Etat a fait une dotation budgétaire pour que cet espace puisse fonctionner. Le processus de mise en place de cette dotation est en cours.

IC : Vous êtes le ministre des PME, de l'Economie sociale et de l'Artisanat, trois secteurs qui s'imbriquent. Comment intégrez-vous ces différents secteurs dans l'ambition du Cameroun de devenir émergent à l'horizon 2035 ?
LSEN : Le Cameroun ne sera jamais émergent sans ce secteur. Il constitue ce qu'on appelle les fondations d'un Etat émergent, parce qu'il concentre la plus grande masse de ceux qui travaillent, aussi bien dans le secteur formel qu'informel. Ce secteur-là, qui regroupe plus de 90% des unités de production du pays est celui qui va permettre à l'économie camerounaise de se transformer. Nous pensons que l'émergence tient aussi de la modernisation de ce secteur-là.

« L'artisanat camerounais existe bel et bien et il est le reflet de notre patrimoine culturel. D'ailleurs, lorsque nous faisons les salons, nous exprimons toujours ce reflet d'abord dans l'habitat. »

Interview réalisée par
Investir au Cameroun et Kalak FM

Loic Mpanjo Essembe : « *Notre marché s'efforce de ne créer aucun coût supplémentaire ni pour l'exportateur ni pour le vendeur* »

Le fondateur de la bourse Mel Commodities, qui lorgne sur le cacao et le café camerounais, explique le fonctionnement de sa plateforme, ainsi que les enjeux de la mise en place d'une bourse des matières premières au Cameroun.

Investir au Cameroun : Le 15 avril dernier, vous avez rencontré à Douala, la capitale économique du Cameroun, des importateurs et exportateurs locaux afin de les inviter à intégrer le réseau Mel Commodities Exchange (MELX), une structure basée en Côte d'Ivoire. De quoi s'agit-il concrètement ?

Loic Mpanjo Essembe : D'abord, je tiens à remercier le magazine *Investir au Cameroun* et l'agence Ecofin pour la qualité du travail, la pertinence de vos contenus plutôt bien ciblés et qui permettent d'avoir une approche rationnelle du risque pays dans un contexte de globalisation des enjeux économiques.

Nous avons décidé de démarrer par le Cameroun les activités de promotion de notre bourse, notamment l'ouverture des contrats à l'export. Et ceci pour une raison simple : le Cameroun est l'un des pays producteurs de cacao et de café, qui a le potentiel de croissance de sa production le plus important et l'embryon de difficultés à l'export le plus représentatif des potentialités marché. Nous, nous sommes un marché structuré de matières premières avec plusieurs indices qui nous permettent de proposer des contrats de matières à l'import et à l'export, plus compétitifs et plus rémunérateurs que certaines plateformes mondiales connues comme marchés de référence.

Nous avons ciblé des matières premières déjà exportées à ce jour, mais présentant un potentiel de rémunération plus important pour les vendeurs et les producteurs, sans pour autant altérer la chaîne de valeur ni la structure des prix pour l'acheteur final. Notre proposition se résume donc à rapprocher le marché du produit et à proposer un cadre de transaction sécurisé et optimisé pour l'acheteur et le vendeur. C'est le métier d'un gestionnaire de marché, d'une plateforme d'intermédiation et d'une bourse des matières. Lorsque vous êtes capables de vous conformer à notre protocole, vous optimisez considérablement votre valeur et celle de l'acheteur de votre stock de marchandises.

Loic Mpanjo Essembe : « *Notre proposition se résume donc à rapprocher le marché du produit et à proposer un cadre de transaction sécurisé et optimisé pour l'acheteur et le vendeur.* »

IC : Comment ces opérateurs économiques ont-ils réagi à cette proposition et y a-t-il déjà eu des retombées palpables de la rencontre de Douala ?

LME : La plupart des exportateurs et importateurs que nous avons rencontrés ont été séduits par notre approche, qui résume le marché à un simple contrat adossé à un système de garantie pour chacune des parties. En ce qui concerne le cacao principalement, les exportateurs de cette matière qui rentre dans notre cible – c'est-à-dire ceux qui peuvent détenir un stock de matière entreposée – ceux-là sont impatients de recevoir nos cours et la plupart comprennent notre protocole de sécurisation.

Il y a également ceux qui n'ont pas intérêt à se retrouver dans un marché et qui, naturellement, ne viendront pas chez nous. Mais l'innovation est en marche et beaucoup l'ont compris. Dans la chaine de valeur d'une matière première, il ne peut demeurer longtemps des excroissances telles que le sous-négociant. Soit il devient négociant, soit il finira par disparaitre. Et créer de la valeur dans notre système c'est créer les conditions de vente et d'achat optimisées et transparentes pour chaque maillon de la chaine de valeur.

IC : Quels intérêts un importateur ou exportateur a-t-il à faire ses transactions sur les matières premières via le réseau MELX ?

LME : Lorsque vous êtes un vendeur de produits à l'export, vous avez toujours plusieurs alternatives : soit vous vendez directement à une société qui est dans votre parc clients et à des conditions fixées selon vos négociations en fonction ou nom du marché ; soit vous vendez dans un marché structuré, où l'élasticité du prix en fonction de l'offre et de la demande est permanente.

Ceux qui ont intérêt à adresser le marché n'ont pas besoin d'être renseignés sur les bienfaits du marché. C'est l'une des plus vielles institutions au monde. Pourquoi le vendeur de tomates n'ouvre-t-il pas sa propre boutique de tomates, mais va souscrire un emplacement dans un marché ? Cela dépend de son modèle économique. Mais la question qui se pose est de savoir s'il existe un marché accessible pour ce commerçant. A partir de cet instant, il lui revient l'opportunité de prendre lui-même la meilleure décision.

Notre objectif est de créer les conditions de concentration de l'offre et de la demande dans notre référentiel et de le faire savoir aux exportateurs. En fonction des cours, ils choisiront eux-mêmes la meilleure plateforme pour atteindre leurs objectifs de performance. Toute notre compétence consiste donc à choisir des indices pertinents, à créer des conditions de concentration de l'offre et de la demande, et à sécuriser l'ensemble de nos transactions et les livraisons associées. Nous allons également structurer ou aider à structurer les acteurs ayant un potentiel de vente à l'export, tels que les coopératives, afin que celles qui le souhaitent puissent adresser le marché.

IC : Vous dites être notamment intéressés par les transactions sur le cacao et le café camerounais. Pourquoi ces deux produits seulement ?

LME : Notre étude de faisabilité nous a conduit à sélectionner parmi les produits exportés en Afrique, ceux que nous pouvons mettre en situation de marché. C'est-à-dire plusieurs acheteurs et vendeurs qui peuvent se rencontrer sur une même plateforme, et ainsi susciter un ensemble de fluctuations qui permettent d'optimiser ou pas les marges des intervenants. Etant présent à Abidjan, il était naturel de penser au cacao avec presque 3 millions de tonnes entre la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun, et presqu'un million de tonnes de café, dans un contexte de demande internationale pressante.

IC : Y a-t-il d'autres produits au Cameroun qui pourraient se négocier sur votre plateforme ?

LME : Nous avons à l'étude le bois et l'Acajou pour les contrats à l'export. A l'import, nous comptons déjà le riz et l'huile de palme sur deux indices extrêmement compétitifs. Mais, il faut également savoir éduquer un marché et promouvoir un système avec les particularités qui sont celles de nos sous-régions.

IC : Vous soutenez que vous ne créerez pas une bourse des matières premières à part entière au Cameroun. Comment comptez-vous déployer vos activités dans le pays ?

LME : Les marchés obéissent à des

règles scientifiques que vous pouvez difficilement contourner. Lorsque vous créez un marché au détail, vous cherchez un lieu de concentration d'habitats assez accessible. Lorsque vous créez plutôt un marché de gros, vous cherchez une zone assez retirée pour la concentration d'entrepôts, la proximité avec une frontière et une excellente desserte pour alimenter les grossistes.
La bourse, elle, est un simple carrefour où se rencontrent vos acheteurs et vos vendeurs. Son implantation est donc soit chez le plus gros acheteur, soit chez le plus gros producteur. Tout autre schéma sera extrêmement fragile. Car, si vous cotez votre cacao à Douala et qu'Abidjan cote également le sien, la concentration de l'offre à Abidjan l'emportera sur celle de Douala, et il se pourrait que les Camerounais finissent par vendre au prix d'Abidjan. Ce qui diminuera l'intérêt du marché de Douala, sauf à être une extension d'Abidjan.
Donc, cela n'a rien de particulier. Nous avons souhaité coter les trois origines africaines du cacao les plus demandées dans un même référentiel. Naturellement, il faut le faire à Abidjan. Ainsi, les exportateurs bénéficieront d'un même indice potentiellement plus pertinent vis-à-vis de la demande. Donc, nous adressons directement les exportateurs et les coopératives structurées et nous leurs mettons les cours à disposition tout en leur expliquant notre protocole.

IC : En septembre 2014, le cabinet Eleni LLC qui a notamment créé la bourse des matières premières d'Ethiopie a bouclé, pour le compte du gouvernement camerounais, une étude de faisabilité en vue de la création du Cameroon Commodities Exchange (CCX). Sur la base de votre expérience en Côte d'Ivoire et du succès que remporte la bourse des matières premières d'Ethiopie, quelles opportu-

nités recèle ce type de projet pour un pays comme le Cameroun?
LME : Je puis vous rassurer que la mise en place d'un marché est toujours un élément positif au niveau d'un pays et même d'une région. Je pense que le Cameroun a intérêt à maitriser sa demande intérieure et ses exportations. Car, c'est une base importante du produit intérieur brut (PIB). Mais, il ne faut pas penser que l'offre a plus de poids que la demande, les deux notions doivent rester équilibrées pour que le marché fonctionne. Il faut donc standardiser ce qu'il y a intérêt à standardiser et mettre des particularités ou les prendre en compte, lorsque cela peut renforcer la compétitivité des produits locaux.
Le problème est que le modèle de ce qu'on appelle la bourse d'Ethiopie est déjà une exception en termes de marché, et rappelle plutôt un système de stabilisation modernisé, où le marché capture le stock physique dans son entrepôt et commercialise lui-même à la place du vendeur. Je puis comprendre que c'est une réponse adressée à un risque de non livraison, mais le marché ne peut être à la fois vendeur, acheteur, entreposeur, certificateur et peut être même aussi banquier. Cela créé de la lourdeur et des coûts de fonctionnement potentiellement

Loic Mpanjo Essembe : « *Je pense que le Cameroun a intérêt à maitriser sa demande intérieure et ses exportations. Car, c'est une base importante du produit intérieur brut (PIB).* »

importants, qui diminuent la marge des exportateurs.
Mais, ceci n'est pas une vérité absolue. Il se peut que cela fonctionne bien. Je reste convaincu que le gestionnaire du marché doit faire son travail et laisser les autres composantes faire également leur métier. La fonction d'un marché est de mettre des acheteurs et des vendeurs en contact et les laisser faire leurs transactions. Lorsqu'on a un acheteur pour plusieurs vendeurs ou un vendeur pour plusieurs acheteurs, cela s'appelle une boutique et non un marché. Une fois de plus, je précise que ce n'est pas une vérité absolue.

IC : Selon vous, quelles peuvent être les contraintes pour la réalisation d'un tel projet au Cameroun ?
LME : Vous me demandez d'être le censeur d'un projet dont je ne suis ni le destinataire, ni le censeur. Il faut vous référer à leur étude de faisabilité qui, normalement, doit renseigner sur certaines limites. Mon avis pourrait paraître peu objectif de par ma posture et ma culture. Mais, si un tel projet voyait le jour, cela pourrait renforcer l'intérêt de notre système, car notre marché s'efforce de ne créer aucun coût supplémentaire ni pour l'exportateur ni pour le vendeur.

IC : Comment ce type de projet peut-il impacter le développement de l'agriculture dans le pays?
LME : Si vous améliorez de façon mesurable la rentabilité de l'agriculture d'exportation, vous créez des niches et les producteurs vont naturellement augmenter leurs surfaces pour créer plus de valeur. En somme, vous boostez la production de richesses. Car, la croissance de la production entraine la croissance des exportations qui, en valeur, se ressentira dans l'évolution du produit intérieur brut. Bien sûr, il faut également que les cours soient avantageux pour les producteurs et les exportateurs.

Interview réalisée par
Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

Le Plan directeur d'industrialisation priorisera les secteurs de l'agro-industrie, de l'énergie et du numérique

La future politique d'industrialisation du Cameroun, dont la feuille de route sera prescrite par le Plan directeur d'industrialisation (PDI) en cours d'élaboration dans les arcanes du gouvernement, s'appuiera fondamentalement sur trois domaines. Il s'agit de l'agro-industrie, de l'énergie et du numérique qui, au regard de l'impact que leur développement peut avoir sur le reste de l'économie, ont été qualifiés de véritables « *sanctuaires* » industriels par les experts chargés d'élaborer le PDI.

Les orientations de ce plan épousent les prescriptions du chef de l'Etat camerounais qui, dans son adresse à la nation en décembre 2015, avait souligné les opportunités dont recèlent l'agriculture et l'économie numérique en matière de contribution à l'accélération de la croissance.

Selon les autorités publiques camerounaises, le PDI vise à accroître la contribution du secteur industriel dans le PIB du pays. En effet, cette contribution se situe officiellement à 13% actuellement. Le PDI devrait permettre de la porter à 24% au moins d'ici 2035, échéance que le Cameroun s'est fixé pour devenir un pays émergent.

L'on se souvient qu'en 1982, le Cameroun s'était déjà doté d'un Plan directeur de l'industrialisation. Approuvé dès 1989, ce plan n'avait malheureusement pas pu être mis en œuvre à cause de la grave crise économique qu'avait connue le pays.

40% de la main d'œuvre camerounaise hautement qualifiée travaille à l'étranger

Le Cameroun est frappé de plein fouet par la fuite des cerveaux, qui contribue à freiner le développement du pays. En effet, a-t-on appris début juin 2016 à l'ouverture de la troisième édition de la conférence internationale du PK Fokam Institute for Excellence sur la science et la technologie, environ 40% de la main d'œuvre camerounaise hautement qualifiée travaille à l'étranger, notamment dans les pays européens et aux Etats-Unis.

Appuyant cette thèse lors de la susdite conférence, Lazare Kaptué (photo), un agrégé de médecine qui dirige aujourd'hui l'Université des Montagnes, située dans la région de l'Ouest du pays, a par exemple révélé que plus de 12 000 ingénieurs camerounais travaillent pour des grandes entreprises en Allemagne.

Cette exportation des talents n'est cependant pas l'apanage du Cameroun, puisqu'elle est également une réalité dans les pays développés tels que les Etats-Unis et la Chine, ou encore dans les nations émergentes telles que la Corée du Sud. « *Ce qui est plus intéressant pour un pays comme la Chine, c'est que même en restant à l'étranger, les Chinois continuent de travailler pour leur pays, parce qu'on leur a inculqué le nationalisme* », a expliqué Paul Kammogne Fokam.

Aussi, cet économiste et banquier, qui soutient que les diasporas sont importantes dans le processus de développement de leurs pays respectifs, a-t-il invité les Camerounais à se réapproprier le nationalisme. A l'en croire, il s'agit d'une valeur fondamentale pour lutter contre l'exportation des talents, voire pour utiliser habilement ce phénomène afin de contribuer au développement des pays d'origine.

L'Institute for Economics and Peace classe le Cameroun parmi les pays les moins paisibles d'Afrique

37ème sur 50 en Afrique : c'est le classement du Cameroun dans le *Global Peace Index 2016*, publié le 10 juin dernier par l'Institut pour l'économie et la paix (Institute for Economics and Peace), un *think tank* australien. S'appuyant sur 23 indicateurs qui évaluent principalement trois domaines, à savoir le niveau de sécurité d'une société, l'étendue des conflits internes ou internationaux et le degré de militarisation des Etats, le *Global Peace Index 2016* dresse le hit-parade des pays les plus paisibles et les plus dangereux au monde.

En se classant parmi les quinze pays les moins paisibles d'Afrique et 130ème dans le monde (sur 163 pays classés), le Cameroun paie certainement le prix des attaques que multiplie la secte islamiste nigériane Boko Haram sur son territoire depuis plus d'un an.

Ces attaques ont déjà fait officiellement plus de 1000 morts et ont conduit à au moins trois enlèvements d'expatriés dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Dans la zone Cemac, le Cameroun est devancé par la Guinée Equatoriale (10ème en Afrique et 62ème à l'échelle mondiale), qui figure dans le top dix des pays les plus paisibles en Afrique, le Gabon (18ème et 79ème), puis la République du Congo (28ème et 114ème).

Selon le *Global Peace Index 2016*, le pays le plus paisible en Afrique est l'Ile Maurice, classée 23ème à l'échelle mondiale, devant des pays tels que l'Italie, le Royaume-Uni, la France ou encore les Etats-Unis.

Le Cameroun dans le top 20 des pays les plus prospères d'Afrique, selon Legatum Institute

Selon le *think tank* londonien Legatum Institute, qui a publié l'Africa Prosperity Report 2016 le 1er juin 2016, le Cameroun est le 18ème pays le plus prospère d'Afrique. Sur ce classement de 38 Etats du continent, le Cameroun arrive en tête dans la zone Cemac, devant la République du Congo (28ème), puis le Tchad et la République Centrafricaine, qui occupent les deux dernières places du classement. Dans l'espace CEEAC, le Cameroun pointe en deuxième position, derrière le Rwanda.

Le pays le plus prospère d'Afrique, selon ce rapport, est l'Afrique du Sud. La nation arc-en-ciel est suivie par le Botswana et le Maroc, qui complètent le podium de l'Africa Prosperity Report 2016. L'Egypte, qui vient de ravir à l'Afrique du Sud la place de deuxième économie du continent, arrive au treizième rang de ce classement, tandis que le Nigeria, première économie africaine, pointe à la 26ème place, à huit longueurs derrière le Cameroun.

Legatum Institute établit son classement en se basant sur les niveaux du PIB par habitant, ainsi que sur 89 facteurs qu'il regroupe en huit grandes catégories. Il s'agit notamment de l'économie, de la présence d'opportunités d'entrepreneuriat, de la gouvernance, de l'éducation, de la santé, de la sécurité, de la liberté personnelle et enfin du capital social.

Le Parlement camerounais valide l'Accord de Paris sur les changements climatiques

Le chef de l'Etat camerounais est désormais autorisé à prendre un décret portant ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, adopté au terme de la COP21, qui s'est déroulée en fin d'année dernière dans la capitale française, et signé par le Cameroun le 22 avril 2016. Ainsi en a décidé le Parlement camerounais le 9 juin 2016.

L'on se souvient qu'à l'occasion de cette grand-messe autour du climat à Paris, le Cameroun, petit pollueur dont les émissions de gaz à effet de serre sont marginales, s'était cependant engager à réduire de 32% ses émissions à l'horizon 2035, par rapport à la période de référence de 2010.

S'exprimant à la tribune de la Conférence de Paris, le chef de l'Etat camerounais, qui avait rappelé « *l'urgente nécessité d'enrayer les effets destructeurs des changements climatiques* » sur la planète, avait par ailleurs invité ses pairs à la détermination face à ce phénomène. « *Nos conclusions, nos compromis, pour être crédibles, devront avoir un caractère contraignant. La tâche n'est pas insurmontable. Laissons-nous seulement guider par une exigence de solidarité humaine et une juste appréciation de l'urgence de la situation. Nous n'avons pas le droit d'échouer* », avait soutenu Paul Biya.

Le PM ordonne le désenclavement « *urgent* » des bassins de production agricole

Au sortir de la session du Conseil national de la route qu'il a présidé le 31 mai dernier à Yaoundé, le premier ministre camerounais, Philémon Yang, a ordonné au ministre des Travaux publics le « *lancement urgent du programme de désenclavement des grands bassins de production agro-pastorale et des sites touristiques* », apprend-on dans un communiqué officiel.

Selon les commerçants camerounais, le mauvais état des routes rurales est la principale raison de la cherté des produits agricoles dans les grandes métropoles du pays, les agriculteurs éprouvant beaucoup de difficultés à évacuer leurs productions vers les villes.

Interrogé en juin 2015 à l'Assemblée nationale sur les raisons de l'impraticabilité des routes desservant les bassins de production, le ministre des Travaux publics de l'époque, Patrice Amba Salla, avait pointé du doigt la sous-budgétisation de l'entretien des routes rurales. « *L'enveloppe budgétaire allouée à l'entretien des routes rurales et des pistes de collecte s'élève à environ 10 milliards de francs CFA pour un réseau dont l'inventaire des routes qui le constituent révèle un linéaire de plus de 100 000 km* », avait-il révélé.

Selon les calculs de cet ancien membre du gouvernement camerounais, cette dotation budgétaire correspond à une affectation de 60 000 francs CFA par kilomètre de route à entretenir, dans un pays où le prix de revient de l'entretien d'un kilomètre de route en terre est estimé à 2 millions de francs CFA.

L'Etat camerounais transférera l'entretien de 30 000 km de routes aux communes dans le cadre de la décentralisation

Dans le cadre du processus de décentralisation en cours dans le pays depuis quelques années, le gouvernement camerounais ambitionne de transférer aux 360 communes que compte le pays les prestations d'entretien d'un linéaire global d'environ 30 000 km de routes, révèle Moubain Matapit Issofa, le secrétaire permanent du Conseil national de la route.

A en croire la même source, les transferts de ressources financières qui accompagnent cette décision gouvernementale dépasseront une enveloppe de 10 milliards de francs CFA. Ceci dans la mesure où, apprend-on, en plus des transferts émanant du Ministère du développement urbain et de l'habitat, le Ministère des travaux publics transférera, à lui seul, une enveloppe de 28 millions de francs CFA par commune.

Malgré les bienfaits qu'elle peut procurer en matière de développement local, la décentralisation telle qu'elle est implémentée au Cameroun ne satisfait pas encore les élus locaux. Ceux-ci se plaignent de ce que le transfert des ressources financières, bien que proclamé dans les discours officiels, ne soit pas encore réel.

En effet, apprend-on, bien que les prestations soient administrativement transférées, la passation des marchés demeure l'apanage de l'administration centrale. De même, les ressources financières afférentes sont mises à leur disposition à travers des lignes budgétaires ouvertes à la direction générale du Trésor, qui paie directement les prestataires.

Le Cameroun fait ses premiers pas dans la souscription des marchés publics via l'internet

Depuis janvier 2016, le Ministère camerounais des marchés publics a publié huit appels d'offres sur sa plateforme baptisée Cameroon Online Electronic Procurement System, accessible sur le site Internet de ce département ministériel. Cependant, déplore Jacques Ayé'e, chef de la division des systèmes d'information dans ce département ministériel, aucun opérateur économique n'a jusqu'ici osé soumissionner à ces appels d'offres via Internet.

Bref, les souscripteurs tardent à s'approprier cette innovation et continuent de lui préférer des tonnes de paperasse. Selon Jacques Ayé'e, interrogé sur le sujet par le Quotidien gouvernemental, cette réticence s'explique par la crainte des opérateurs économiques intéressés par les offres de voir leurs dossiers être consultés par d'autres soumissionnaires avec lesquels ils sont en concurrence.

Une crainte rapidement dissipée par le chef de la division des systèmes d'information du Ministère des marchés publics, qui précise que le système a prévu une clé à acquérir au prix de 20 000 francs CFA auprès de l'Agence nationale des TIC, afin de sécuriser et de garantir à chaque soumissionnaire la confidentialité de ses offres.

La souscription aux marchés publics via l'internet est l'aboutissement d'un projet baptisé e-Procurement, financé avec le concours de la République de Corée. Il vise à doter le pays d'un système de passation de marchés publics plus efficace, notamment à travers la réduction des délais et de la corruption.

Les échanges commerciaux Cameroun-Brésil ont totalisé 720 milliards FCFA sur la période 2000-2015

La coopération commerciale entre le Cameroun et le Brésil n'est pas des plus dynamiques. C'est le constat que viennent de faire à Douala, la capitale économique camerounaise, les responsables des deux pays, au sortir d'une journée d'échange sur les opportunités d'affaires entre le Brésil et le Cameroun. En effet, a-t-on pu apprendre, entre 2000 et 2015, les échanges commerciaux entre les deux pays ont culminé à 720 milliards de francs CFA, ce qui correspond à une moyenne de 47 milliards de francs CFA de transactions par an. De plus, sur cette période de quinze ans, le Cameroun totalise seulement 59,5 milliards de francs CFA d'exportations vers le plus grand pays d'Amérique du Sud, qui s'en tire avec 660 milliards de francs CFA d'exportations en direction du Cameroun sur la période considérée.

En plus d'être peu dynamique au regard du potentiel existant, le commerce entre le Cameroun et le Brésil est peu diversifié. Alors que le Cameroun importe du Brésil des produits tels que le sucre, l'aluminium, des produits chimiques et des équipements industriels, le Brésil, lui, importe essentiellement le caoutchouc, le bois et ses dérivés.

Cependant, cette coopération pourrait bientôt s'étendre au secteur des transports. En effet, ces derniers mois, des responsables des sociétés brésiliennes Marcopolo et Embraer ont défilé au Cameroun, afin d'intéresser le gouvernement à la mise en place de projets tels que le réseau de transport urbain par BRT ou encore l'achat d'aéronefs pour le compte de Camair-Co, la compagnie aérienne nationale.

Un projet de développement de l'élevage financé à hauteur de 50 milliards FCFA par la Banque mondiale

Le ministre camerounais de l'Elevage, le Dr Taïga, a présenté à des banquiers et autres gérants d'institutions de microfinance qu'il a réunis à Yaoundé le projet de développement de l'élevage (PRODEL), en gestation au sein de son département ministériel.

Ce membre du gouvernement ambitionnait ainsi de convaincre les établissements financiers de devenir des partenaires de ce projet pour lequel, a-t-on appris de bonnes sources, la Banque mondiale a déjà exprimé des intentions de financement pour un montant total de 50 milliards de francs CFA.

A travers le PRODEL, qui projette d'impacter 600 000 personnes dans le monde pastoral, souffle-t-on au Ministère de l'élevage, il sera question de connecter chaque éleveur à un établissement financier. L'objectif est de pouvoir satisfaire, autant que faire se peut, les besoins de financement des acteurs agro-pastoraux dans le cadre du développement de leurs activités.

De mars 2015 à mars 2016, le Cameroun a payé des intérêts sur sa dette publique pour 81 milliards FCFA

Selon les statistiques officielles de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), l'organisme public chargé de la gestion des emprunts de l'Etat camerounais, les charges d'intérêts payées par le gouvernement sur la dette publique s'élèvent à près de 81 milliards de francs CFA sur la période mars 2015-mars 2016. Pour le seul premier trimestre 2016, apprend-on, ces intérêts ont culminé à 29 milliards de francs CFA, en hausse de 8 milliards de francs CFA par rapport à la même période l'année dernière.

L'alourdissement de ces charges d'intérêts tient à ce que ces dernières années, a fait remarquer le FMI dans plusieurs rapports, le Cameroun a privilégié les emprunts non concessionnels, notamment sur le marché bancaire local et sur le marché des titres publics de la Banque centrale des Etats de la Cemac. Ces emprunts ont la particularité d'être frappés de taux d'intérêts plus élevés.

Dans sa note de conjoncture sur l'endettement public à fin mars 2016, la CAA révèle même que plus de 70% de la dette publique extérieure du pays sont soumis à un taux d'intérêt compris entre 2 et 3%, ce qui est largement supérieur aux taux concessionnels pratiqués par certains bailleurs de fonds, qui sont généralement inférieurs à 1%. En 2015, pour le premier eurobond de son histoire, le Trésor public camerounais a levé 350 milliards de francs CFA au taux record de 10,75% pour une maturité de dix ans. Interrogées sur cette préférence pour les emprunts non concessionnels, les autorités camerounaises ont toujours invoqué la panoplie de conditionnalités à laquelle sont assujettis les emprunts concessionnels de certains bailleurs de fonds internationaux.

Le DG de Proparco à la rencontre des acteurs économiques du Cameroun

Après la visite du nouveau directeur général de l'Agence française de développement (AFD), Rémy Rioux, le 11 juin, Grégory Clemente (photo), le directeur général de Proparco (la filiale dédiée au financement du secteur privé du groupe AFD), s'est rendu au Cameroun du 22 au 24 juin 2016 pour rencontrer les acteurs économiques et financiers du pays, ainsi que des membres du gouvernement.

Proparco s'est engagé à apporter au minimum 2420 milliards FCFA (3,7 milliards d'euros) de financement sur la période 2014-2019 pour soutenir le développement du continent africain. Au Cameroun, elle dispose d'un bureau régional à Douala pour couvrir le pays, mais aussi le Tchad, la République Centrafricaine, le Gabon, le Congo, la Guinée Equatoriale et la République démocratique du Congo.

En 2015, Proparco a engagé environ 78 milliards FCFA (120 millions d'euros) dans la région en faveur d'acteurs bancaires, du transport ou encore de l'énergie. Avec un portefeuille de plus de 145 millions d'euros (95 milliards FCFA) en Afrique centrale, dont 68 milliards FCFA (103 millions d'euros) au Cameroun seulement, Proparco est un partenaire financier d'importance pour les acteurs de l'agro-industrie (Compagnie sucrière du Tchad), de l'énergie (ENEO, KPDC), de la finance (BICEC, SG Cameroun, SG Tchad, BOA RDC, RawBank, Alio Finance Cameroun et Gabon), de la microfinance (Oxus RDC), ainsi que du capital investissement (African Rivers Fund).

En 2016, Proparco entend maintenir son niveau d'engagement au Cameroun en faveur du secteur bancaire et financier, ainsi que des secteurs de l'énergie et des infrastructures. Elle ambitionne également de développer ses financements en faveur des entreprises locales, y compris des PME, qui sont des acteurs essentiels au dynamisme économique et à la création d'emplois dans le pays. À ce titre, M. Grégory Clemente participera, le 22 juin à 17h30, à la clôture du Forum GICAM sur le financement alternatif des PME.

Cameroun-Italie : vers la suppression des visas pour les détenteurs d'un passeport diplomatique ou de service

Le Parlement camerounais vient d'être invité à autoriser le chef de l'Etat, Paul Biya, à ratifier l'accord signé le 17 mars 2016 entre l'Italie et le Cameroun en vue d'exempter de visa les ressortissants des deux pays possédant un passeport diplomatique ou de service.

Cet accord, conclu lors de la première visite au Cameroun du chef de l'Etat italien, Sergio Matarella, autorise en effet les détenteurs des catégories de passeports susmentionnées à entrer librement dans l'un et l'autre des pays pour des séjours n'excédant pas 90 jours.

Pour rappel, la communauté estudiantine camerounaise en Italie, forte de 4000 âmes, est considérée comme étant la première d'Afrique et la cinquième dans le monde. Ces dernières années, l'Italie a intensifié sa coopération économique avec le Cameroun, avec notamment l'installation de certaines entreprises et des offres de prestations diverses faites au gouvernement.

FINANCE

Le Comité national de crédit lance une plateforme de collecte de données pour améliorer la transparence financière

Le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a présidé le 23 juin 2016 à Yaoundé, en sa qualité de président du Comité national de crédit, la cérémonie de lancement officiel d'une plateforme intégrée de collecte, d'analyse, de synthèse et de diffusion des données sur les opérations des banques, des établissements de microfinance et des activités des entreprises sur le marché bancaire.

« *Cette plateforme vient contribuer à améliorer substantiellement la transparence financière au Cameroun et la prise de risques au niveau du financement des entreprises et des clients. C'est aussi un instrument de suivi-évaluation de ce secteur, afin qu'il fonctionne de la manière la plus rationnelle possible* », soutient Alamine Ousmane Mey.

L'initiative est également saluée par les banquiers. Avec cette plateforme, soutient Alphonse Nafack, président de la corporation des banquiers du Cameroun, « *on pourra réduire le risque de crédit, grâce à la visibilité qu'on aura sur les clients* ».

Il faut cependant que les banques et les établissements de microfinance du Cameroun jouent le jeu jusqu'au bout, en transmettant régulièrement et dans les délais réglementaires les informations devant alimenter cette plateforme. Au Ministère des finances, l'on indique opportunément que les établissements qui dérogeront à leurs obligations vis-à-vis de cette plateforme seront lourdement sanctionnés.

La douane et le fisc camerounais vont désormais échanger les informations pour maximiser la collecte des recettes

Le manque de collaboration entre les directions générales des impôts et des douanes est officiellement identifié comme un frein à la maximisation de la collecte des recettes fiscalo-douanières au Cameroun. Afin d'inverser cette tendance, le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, vient de parrainer la signature d'une convention de partenariat entre les administrations fiscale et douanière.

Concrètement, grâce à cette fusion et à un système informatique de collecte, de partage et d'analyse des données, les directions générales des impôts et des douanes vont désormais partager leurs informations, afin d'optimiser la collecte des recettes. Cet outil, apprend-on, est le fruit de la coopération entre

le Cameroun et la GIZ, l'organisme de coopération allemand.

Selon les autorités publiques camerounaises, cet outil est d'autant plus efficace qu'il permettra, par exemple, d'éviter les déperditions jusqu'ici enregistrées lors de la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), impôt qui représente plus de 30% des recettes budgétaires nationales.

Ce partenariat entre la douane et le fisc camerounais intervient dans un contexte de baisse des recettes pétrolières, lesquelles représentent 25% de l'enveloppe budgétaire du pays. Aussi, pour faire face à ses besoins financiers, l'Etat camerounais mise-t-il sur les emprunts et la maximisation de la collecte des recettes fiscalo-douanières.

Les OPCVM entreront bientôt en scène sur le marché financier camerounais

Le Parlement camerounais a statué sur un projet de loi du gouvernement régissant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il s'agit là d'une indication claire de l'entrée en scène prochaine, sur le Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du Cameroun, de ces intermédiaires de bourse, qui prennent généralement la forme de sociétés anonymes ou de fonds, dont l'activité consiste à gérer un portefeuille de titres financiers.

Selon les experts, l'on distingue deux catégories d'OPCVM. Il y a d'abord les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), qui émettent sur un marché financier des actions dont les souscripteurs en deviennent des actionnaires. Il y a ensuite les fonds communs de placement (FCP), dont les souscripteurs sont plutôt appelés des porteurs de parts, qui ne disposent d'aucun des droits conférés à un actionnaire.

Les OPCVM recèlent au moins deux avantages de taille pour les investisseurs. En effet, en plus d'être gérés par des professionnels, leurs portefeuilles ont la particularité de contenir des titres financiers diversifiés (obligations et actions à la fois), ce qui offre plus de flexibilité.

Par ailleurs, le risque d'investissement est partagé dans un OPCVM, puisque l'épargnant n'y détient qu'une portion d'un portefeuille commun à plusieurs investisseurs.

Avec la diversification des produits financiers qu'ils confèrent, la souplesse et le niveau de partage du risque qu'ils offrent, les OPCVM pourraient permettre de dynamiser davantage le marché financier camerounais. Depuis plus de dix ans, ce marché n'enregistre que trois entreprises sur sa cote et semble reposer essentiellement sur les emprunts obligataires qui y sont régulièrement lancés par les Etats (Cameroun et Tchad) et des institutions financières telles que la SFI, la BDEAC, etc.

La BID renforce sa coopération avec le Cameroun en nommant un représentant local

M. Abakar Abdoulrassoul est désormais le représentant de la Banque islamique de développement (BID) au Cameroun, a annoncé dans un communiqué officiel le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), Louis Paul Motazé.

Selon ce membre du gouvernement, les principales missions du représentant local de la BID sont d'« *œuvrer pour promouvoir les relations de coopération entre la BID et le Cameroun, en général, et avec les unités de gestion des projets financés par la BID, en particulier. En outre, le représentant local devra effectuer le suivi régulier des projets de cette institution, afin d'assurer leur mise en œuvre effective* ».

Grâce au recrutement d'un représentant local de la BID, le gouvernement camerounais pense que « *le partenariat avec cette institution vient d'être renforcé* », ce qui pourra « *aussi contribuer à l'accélération de l'état d'avancement des projets de développement financés par ce partenaire* ».

Depuis de nombreuses années, la BID est parmi les plus importants bailleurs de fonds du Cameroun. Les interventions de cette institution financière dans le pays sont les plus visibles dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage et dans la construction des infrastructures routières.

Sur la période 2000-2014, le Cameroun a été la neuvième destination africaine des prêts chinois avec 1540 milliards FCFA

Sur les 86,9 milliards de dollars (47 795 milliards de francs CFA) de prêts versés par la Chine aux Etats, banques et entreprises africaines sur la période 2000-2014, le Cameroun a capté une enveloppe globale de 2,8 milliards de dollars, soit environ 1540 milliards de francs CFA, révèle une étude intitulée China Africa Research Initiative (CARI), publiée mi-juin par l'Université américaine John Hopkins.

A l'échelle continentale, le Cameroun est la neuvième destination africaine des prêts chinois sur la période considérée. Le pays arrive loin derrière l'Angola (21,20 milliards de dollars), l'Ethiopie (12,3 milliards de dollars), le Soudan (5,58 milliards de dollars), le Kenya (5,19 milliards de dollars), la République démocratique du Congo (4,91 milliards de dollars), le Congo (3,7 milliards de dollars), le Nigeria (3,5 milliards de dollars) et le Ghana (3,1 milliards de dollars).

Les statistiques compilées dans le cadre de cette étude révèlent par ailleurs que pour la seule année 2012, le Cameroun a emprunté 1,5 milliard de dollars (825 milliards de francs CFA) en Chine. Cette somme représente plus de la moitié de l'enveloppe des prêts chinois en faveur du Cameroun sur la période sous revue et près du triple de la dette (311 milliards de francs CFA) contractée en Chine en 2011.

Plus précisément, c'est sur la période 2011-2012 que la Chine a versé environ 80% de ses prêts au Cameroun, ce qui est d'autant plus compréhensible que cette période correspond au lancement des grands projets d'infrastructures au Cameroun (barrages de Lom Pangar et de Memvé'élé, port en eau profonde de Kribi, etc.). Tous ces projets ont été en grande partie financés par Exim Bank of China et réalisés par des entreprises chinoises.

Banque Atlantique Cameroun internationalise les transferts d'argent à partir de ses guichets automatiques

La filiale au Cameroun du groupe bancaire ivoirien Banque Atlantique propose désormais à ses clients des guichets automatiques de banques (GAB) permettant d'offrir plus de services, tels que les virements ou encore le changement du code PIN de la carte magnétique.

La nouveauté, cependant, réside dans ce que, apprend-on officiellement, ces nouveaux équipements permettent désormais à un client titulaire d'un compte au Cameroun d'effectuer des transferts d'argent sur d'autres comptes « *sur l'ensemble des huit pays du réseau Banque Atlantique* » en Afrique, à savoir le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Pour rappel, Banque Atlantique est arrivée sur le marché camerounais en 2010, après le rachat d'Amity Bank, une institution locale en difficultés. Depuis 2011, une décision, jusqu'ici sans effet, de la Cour commune de justice de la Cemac a remis en cause cette transaction entre le gouvernement camerounais et le groupe bancaire ivoirien, à la suite d'une saisine des actionnaires d'Amity Bank.

Le Douala Stock Exchange n'a servi qu'un peu plus de 50% des titres proposés par la Sonara sur son marché hors cote

Sur les 69 212 titres proposés par la Société nationale de raffinage (SONARA) sur le marché hors cote du Douala Stock Exchange (DSX), seuls 36 321 titres ont été effectivement servis sur la période d'adjudication, qui a couru du 31 mai au 6 juin 2016. Le communiqué que vient de rendre public le DG du marché financier camerounais, Pierre Ekoulé Mouangué, ne précise pas le montant finalement récolté par la SONARA sur les 69 milliards de francs CFA sollicités.

Le DG de la bourse de Douala relève cependant que l'opération initiée par la raffinerie publique a été un franc succès au plan de la mobilisation des investisseurs. En effet, apprend-on, les huit prestataires de services d'investissement (PSI) ayant participé à cette opération de placement des obligations du Trésor à coupon zéro (OTZ) de la SONARA ont recueilli pas moins de 69 502 demandes au total.

Les 32 891 titres restés invendus à la fin de la période d'adjudication pourraient prochainement être remis sur le marché, révèle le Quotidien gouvernemental, citant une source interne à la bourse. Ce d'autant plus que quelque 15 800 titres n'ont pas été servis uniquement parce que les adjudicataires souhaitaient qu'ils soient admis en garantie des opérations de refinancement auprès de la Banque centrale.

Paul K. Fokam lance un prix pour la recherche appliquée et l'innovation dans l'entreprenariat en Afrique

PK Fokam Awards for Science and Technology : c'est le prix africain officiellement lancé le 7 juin 2016 à Yaoundé par le banquier camerounais Paul Kammogne Fokam, dans l'optique de promouvoir la recherche appliquée en Afrique et l'innovation dans l'entrepreneuriat. L'annonce a été faite à l'occasion de la troisième édition de la conférence internationale du PK Fokam Institute for Excellence sur la science et la technologie.

Le concours récompensera tous les deux ans les Africains qui soumettront au jury les meilleures innovations en matière de projet d'entreprise et les meilleurs Africains en recherche appliquée.

Dans la première catégorie, l'auteur du meilleur projet d'entreprise recevra une enveloppe de 10 millions de francs CFA ainsi que le financement de son business plan, tandis que l'attributaire du deuxième prix recevra 2 millions de francs CFA et le financement de son business plan. La deuxième catégorie récompensera, à hauteur de 10 millions de francs CFA, l'auteur de la meilleure recherche appliquée, tandis que le vainqueur du deuxième prix recevra une enveloppe de 2 millions de francs CFA.

Selon Paul Kammogne Fokam, économiste et fondateur du groupe bancaire Afriland First Bank, qui tracte une dizaine d'entreprises actives au Cameroun et sur le continent africain, voire en Europe et en Asie, ce prix est sa contribution à l'éclosion d'une génération d'Africains susceptibles d'accompagner le continent noir vers l'excellence. Ce d'autant que, soutient-il, « *il y a une corrélation directe entre recherche fondamentale, recherche appliquée et distribution de la richesse dans le monde* ».

Par ailleurs, ce capitaine d'industrie, qui soutient qu'il est aujourd'hui nécessaire pour l'Afrique de « *positionner la recherche comme activité principale de la vie économique* », a annoncé le lancement prochain d'une « *bourse numérique de la recherche* ». Il s'agit, apprend-on, d'une plateforme en ligne sur laquelle se rencontreront les chercheurs, promoteurs de la recherche et investisseurs, pour une collaboration plus fructueuse et plus efficace au service du développement de l'Afrique.

ECONOMIE NUMERIQUE

Forbes classe le Camerounais William Elong parmi les 30 jeunes entrepreneurs africains les plus prometteurs

William Elong, promoteur de la start-up camerounaise Will & Brothers, spécialisée dans l'intelligence économique et l'innovation technologique, figure en septième position dans le top 30 des jeunes entrepreneurs africains les plus prometteurs en 2016, que vient de publier le célèbre magazine américain Forbes.

Ce jeune Camerounais de 23 ans, plus jeune diplômé de l'École de guerre économique de Paris à l'âge de 20 ans, est le premier et l'un des deux ressortissants de l'Afrique centrale (avec le Gabonais Mark Doumba, co-fondateur de Clikafrik Group) dans ce classement dominé par les Kenyans, les Sud-africains et les Ghanéens.

Will & Brothers, que pilote le jeune William Elong, a notamment développé l'application DroneAfrica, qui permet d'offrir, apprend-on, le tout « *premier service de drone civil* » au Cameroun. En effet, grâce à cette application, un drone équipé d'une caméra miniaturisée peut

être piloté à distance, afin de capter des images inédites sur des rayons très étendus. Du 16 au 18 mai derniers à Yaoundé, la trouvaille de ce startupper camerounais a été l'une des principales attractions dans le village androïd érigé sur l'esplanade du Musée national à l'initiative du Ministère des postes et télécoms. C'était à l'occasion de la conférence économique internationale baptisée « Investir au Cameroun, terre d'attractivités ».

Selon son promoteur, bien au-delà de la sensation de divertissement qu'il semble procurer au premier abord, le concept DroneAfrica vient révolutionner bien de choses. Il en est ainsi de la promotion du tourisme, grâce notamment à la prise d'images inédites ; la réalisation, à coûts réduits, des cartographies sur les projets miniers et de développement urbain ; la couverture plus efficace des évènements d'envergure tels que les foires, les manifestations culturelles ou les tournois de football ; la collecte d'images dans des zones sinistrées ou alors simplement difficiles d'accès, etc.

Le groupe marocain Intelcia absorbe Clienteos pour se déployer au Cameroun

La société camerounaise Clienteos n'existe plus. Selon une annonce légale, elle s'appellera désormais Intelcia Cameroun, après l'entrée dans son capital de la société marocaine Intelcia, spécialisée dans la relation client.

La nouvelle entité qui voit ainsi le jour a pour PDG le Camerounais Jean Yves Maurice Kotto Ekambi, et est dotée d'un capital de 131 millions de francs CFA, en hausse substantielle par rapport aux 26 millions de francs CFA de Clienteos.

L'on se souvient qu'en janvier 2016, le groupe marocain Intelcia avait officiellement annoncé qu'il ouvrira dès le mois de mars à Douala, la capitale économique du Cameroun, une plateforme de 500 téléconseillers, à la demande d'un opérateur de téléphonie mobile dont le nom n'avait pas été révélé.

Intelcia, qui est déjà présent au Maroc et en France, se déploie ainsi pour la première fois en Afrique subsaharienne. Cette entreprise, qui se présente « *comme un acteur majeur des métiers de l'externalisation et fait aujourd'hui partie du top 10 des outsourceurs francophones dans la relation client* », compte déjà dans son portefeuille des clients tels que Orange, Inwi et SFR.

La ministre des Télécoms réaffirme que les puces de téléphones non identifiées seront désormais désactivées

La ministre camerounaise des Postes et Télécoms vient de monter au créneau pour fustiger la persistance dans les bases de données d'identification de tous les opérateurs de la téléphonie en activité au Cameroun, d'abonnés non encore identifiés. Cela revêt, selon elle, « *un réel caractère de gravité* », a-t-elle indiqué dans un communiqué officiel, rendu public le 14 juin 2016.

Aussi, la ministre Libom Li Likeng annonce-t-elle que toutes les puces téléphoniques non identifiées et activées sur le territoire camerounais au-delà du 30 juin 2016 seront purement et simplement désactivées. Cette date correspond à la date butoir laissée par certains opérateurs de mobile à leurs abonnés, pour leur permettre de rectifier le tir.

L'on se souvient qu'en avril dernier, le régulateur télécoms avait déjà sommé les opérateurs de la téléphonie dans le pays de désactiver systématiquement les puces non identifiées ou celles dont les informations sur l'identité des détenteurs étaient erronées.

Officiellement, sur la période 2014-2015, les opérateurs de la téléphonie au Cameroun ont dû suspendre environ 6 millions de puces téléphoniques jugées « *suspectes* ».

Les campagnes successives d'identification des abonnés au téléphone observées ces derniers mois au Cameroun surviennent dans un contexte marqué par les attentats terroristes perpétrés sur le territoire par la secte islamiste nigériane Boko Haram, attentats dans lesquels des téléphones portables ont souvent été utilisés pour actionner des charges explosives portées par des kamikazes.

Le consortium Erdem-Somaf construira le siège du régulateur télécoms, pour 13,5 milliards de francs CFA

Le gouvernement camerounais vient de confier un contrat d'un montant de 13,5 milliards de francs CFA à un consortium d'entreprises formé par la société Erdem et le groupe de BTP Somaf, en vue de la construction de l'immeuble-siège de l'Agence de régulation des Télécoms (ART).

Selon le communiqué officiel, rendu public à cet effet par le ministre camerounais des Marchés publics, Abba Sadou, ce contrat sera exécuté sur une période de 24 mois à compter de la date de notification du marché.

Initié depuis 2011, le projet de construction de l'immeuble-siège de l'ART pourra enfin être implémenté, après cinq années de tractations entre le régulateur télécoms et le Ministère des marchés publics, notamment sur la régularité des procédures et les caractéristiques techniques du dossier d'appel d'offres.

La Fondation Orange offre des forages aux populations de l'Extrême-Nord du Cameroun, en proie à la menace Boko Haram

Les populations des localités de Fotokol, Waza et Mozogo, toutes situées dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, viennent de bénéficier de la sollicitude de la Fondation Orange, qui leur a offert des forages en vue d'atténuer leurs difficultés d'accès à l'eau potable. Selon les autorités locales, ce sont quelque 208 familles qui sont ainsi soulagées grâce à ce don.

Les localités précitées, apprend-on, ont la particularité de subir les affres de l'insuffisance de la nappe souterraine, réalité qui a rendu infructueux la plupart des projets d'hydraulique villageoise initiés dans cette zone. A cela, il faut ajouter l'avancée du désert qui complique davantage l'accès à l'eau potable aux populations.

Selon les responsables de la Fondation Orange, cette dotation de forages confirme l'engagement de cette structure auprès des populations de la région de l'Extrême-Nord, « *sujette à l'avancée certes sournoise de la désertification et aux exactions de la secte terroriste Boko Haram* ».

Cette organisation terroriste multiplie en effet des attaques dans cette partie du Cameroun depuis bientôt deux ans, rendant encore plus vulnérables les populations locales, dont certaines parcourent plusieurs kilomètres par jour à la recherche de l'eau potable.

ENERGIE

Electricité : la Française RTE fournira l'expertise pour l'opérationnalisation de la Sonatrel au Cameroun

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Société nationale de transport de l'électricité (Sonatrel) du Cameroun, le gouvernement a jeté son dévolu sur l'expertise de la société RTE International, filiale à 100% de la RTE, le gestionnaire du réseau français de transport de l'électricité.

Le Ministère des marchés publics vient d'attribuer, à cet effet, un contrat d'un montant total de 2,9 milliards de francs CFA à un consortium conduit par cette entreprise française. La prestation durera 17,5 mois, apprend-on officiellement. Font également partie de ce consortium chargé de mettre la Sonatrel sur les rails, le cabinet international d'audit et d'expertise comptable PricewaterhouseCoopers (PwC), qui s'occupera certainement des aspects financiers, ainsi que le cabinet Nodalis Conseil. Cette société de conseils est spécialisée dans les infrastructures et les services publics dans les pays émergents et en développement. Elle intervient principalement dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement, de la gestion des déchets et du développement urbain.

Entreprise à capitaux publics créée par décret présidentiel du 8 octobre 2015, la Sonatrel, gestionnaire public du réseau de transport de l'électricité au Cameroun, a été dotée d'organes sociaux au sortir d'un conseil d'administration tenu à Yaoundé le 9 février 2016. L'administrateur civil Mbemi Nyankga en est ainsi devenu le tout premier DG.

S'exprimant le 18 janvier 2016 devant la presse, le ministre de l'Economie, Louis Paul Motazé, avait révélé que le gouvernement camerounais a reçu un accord de principe de la Banque mondiale, qui est disposée à appuyer le lancement des activités de cette entreprise grâce à des financements d'un montant d'environ 660 milliards de francs CFA.

La SCDP ambitionne de construire un dépôt des produits pétroliers dans la presqu'île de Bakassi

La Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) envisage d'étendre ses installations à la presqu'île de Bakassi, territoire qui fut au centre d'un long conflit frontalier avec le Nigeria, entre 1994 et 2002. La révélation est contenue dans un communiqué du Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariats (CARPA), qui liste trois projets nouvellement admis à ce mécanisme de financement et de réalisation des projets.

L'ambition de la SCDP de construire une unité de stockage des produits pétroliers dans cette localité de la région du Sud-Ouest du Cameroun, participe de la viabilisation de ce territoire, que l'Etat camerounais aménage sans cesse et dont il encourage le peuplement par des nationaux (la majorité de la population est Nigériane). Ces actions sont en cours depuis la décision de la Cour de justice de la Haye du 10 octobre 2002 reconnaissant la souveraineté du Cameroun sur ce territoire.

La SCDP est la seconde entreprise publique à avoir des vues sur cette presqu'île réputée très riche en ressources pétrolières et halieutiques. En effet, la Pamol, une entreprise à capitaux publics exploitant le palmier à huile dans la région du Sud-Ouest, développe actuellement un projet d'extension de ses plantations (500 hectares) à Bakassi, de manière à pouvoir créer environ 5000 emplois.

Selon les statistiques du Comité de coordination et de suivi des projets prioritaires dans la péninsule de Bakassi, piloté à partir des services du Premier ministre, l'Etat du Cameroun a déjà investi plus de 20 milliards de francs CFA dans la construction des infrastructures de base dans cette péninsule.

Golar LNG s'implante au Cameroun pour mieux suivre le projet de liquéfaction du gaz au large de Kribi

Golar LNG Ltd, entreprise listée sur Oslo Stock Exchange, a créé Golar Cameroun SA, sa succursale camerounaise, dotée d'un capital social de 10 millions de francs CFA, apprend-on dans une annonce légale publiée le 7 juin 2016. Golar Cameroun est dirigé par Andreas Lie, tandis que son conseil d'administration est présidé par un certain Robert Hingley-Wilson.

L'objet social de l'entreprise indique qu'elle participera à tout projet de liquéfaction du gaz naturel dans le pays, à l'instar de celui en gestation au large de Kribi, dans la région du Sud-Cameroun ; sur lequel ce propriétaire et exploitant mondial de navires méthaniers est en partenariat avec Perenco et la Société nationale des hydrocarbures (SNH).

Pour rappel, ce projet qui vise à construire une usine de liquéfaction du gaz à Kribi, consistera dans un premier temps à mettre en place une unité flottante de liquéfaction du gaz naturel au large de cette cité balnéaire, afin d'anticiper la production et l'exportation du gaz naturel liquéfié (GNL) du Cameroun dès 2017. L'unité flottante aura une capacité de production annuelle de 1,2 million de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL).

Appel d'offres de 14,4 milliards de francs CFA à la Sonara, pour la construction d'un poste de chargement des camions citernes

Le Ministère camerounais des marchés publics a lancé un appel d'offres international, en vue du recrutement d'une entreprise devant construire un nouveau poste de chargement des camions citernes à la Société nationale de raffinage (Sonara). La prestation qui devrait être réalisée en 24 mois coûtera 14,4 milliards de francs CFA, apprend-on.

Les entreprises intéressées par cet appel d'offres sont invitées à déposer leurs dossiers de soumission au Ministère des marchés publics au plus tard le 12 août 2016. Elles devront s'assurer d'y joindre une caution d'un montant total de 242,6 millions de francs CFA.

Pour rappel, la Sonara, unique raffinerie du Cameroun, est engagée depuis quelques années dans un processus d'extension et de modernisation de ses équipements, dont la première phase devrait s'achever en cette année 2016. L'objectif à terme étant d'augmenter sa production et, surtout, de se doter d'un hydrocraqueur permettant de raffiner le brut local.

Au Cameroun, les recettes pétrolières ont chuté de 17,3% sur les quatre premiers mois de l'année 2016

82,4 milliards de francs CFA. Tel est le montant transféré au Trésor public camerounais entre janvier et avril 2016 par la Société nationale des hydrocarbures (SNH), au titre de recettes pétrolières. Selon cette entreprise qui officie comme bras séculier de l'Etat camerounais dans l'exploitation pétrolière, ces recettes sont en baisse de 17,3% par rapport à la même période l'année dernière, à cause « *de la chute des prix du pétrole brut* ».

En effet, souligne la SNH, par rapport à la période janvier-avril 2015, « *le cours moyen du Brent Daté qui sert de référence pour la fixation des prix de vente du brut camerounais s'est dégradé de 35,22%* » au cours des quatre premiers mois de l'année courante. L'on se souvient que cette conjoncture morose autour du baril du brut avait déjà provoqué une perte sèche de 66 milliards de francs CFA sur les recettes pétrolières à la fin 2015 (378 milliards de francs CFA), par rapport à l'année 2014 (444,7 milliards de francs CFA).

Sur l'ensemble de l'exercice 2016, le Cameroun table sur une enveloppe globale de recettes pétrolières de 397,2 milliards de francs CFA. Une prévision qui n'est pas acquise au regard des résultats obtenus sur les quatre premiers mois de l'année, et du niveau de fluctuation des prix du brut sur le marché international.

AGRO

Le Camerounais Hope Sona Ebai brigue le poste de directeur exécutif de l'ICCO, l'instance faîtière mondiale du cacao

En septembre prochain, le Camerounais Hope Sona Ebai (photo) sera parmi les trois candidats au poste de directeur exécutif de l'International Cocoa Organisation (ICCO). Il a lui-même révélé sa candidature au cours d'une audience que vient de lui accorder le ministre des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, auprès de qui il est allé solliciter le soutien des pouvoirs publics camerounais et discuter de sa future stratégie de campagne électorale.

Ancien directeur général de l'Office national du cacao et du café (ONCC), Hope Sona Ebai cumule près de 30 ans d'expérience dans l'économie cacaoyère au Cameroun, en Afrique et dans le monde. Après l'ONCC, qu'il a dirigé pendant sept ans, ce petit-fils de producteur de cacao a, pendant onze ans, occupé le poste de secrétaire général de l'Alliance des pays producteurs de cacao (COPAL), qui pèse 75% dans la production mondiale de fèves.

Depuis son poste à la COPAL, Hope Sona Ebai, natif de la région du Sud-Ouest du Cameroun, fut l'artisan de l'organisation des sommets des chefs d'Etat des pays producteurs de cacao d'Afrique à Abuja, en 2006 et à Accra, en 2007. Il est également crédité de l'organisation de quatre conférences internationales au sujet de la recherche sur le cacao.

Depuis son départ de la COPAL, il a posé ses valises à la World Cocoa Foundation (WCF), une organisation internationale formée par les 100 plus grandes entreprises de l'industrie cacaoyère dans le monde et dont l'un des plus grands financiers est le milliardaire américain Bill Gates, à travers sa Fondation Bill & Melinda Gates.

Au sein de cette organisation, qui pèse 80% dans l'industrie cacaoyère mondiale, Hope Sona Ebai, diplômé d'économie agricole de l'Ohio State University, aux Etats-Unis, pilote l'African Cocoa Initiative (ACI). Implémenté au Cameroun, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Nigeria, ce programme, doté d'un budget d'environ 7,5 milliards de francs CFA sur cinq ans, vise à institutionnaliser des modèles efficaces pour soutenir la croissance durable de la productivité et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les exploitations de cacao.

Parmi les réalisations de l'African Cocoa Initiative au Cameroun, l'on peut citer un appui au financement du programme New Generation du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), qui vise à rajeunir les producteurs et les plantations de cacao dans le pays, et le financement de la mise en place d'une pépinière de quinze hectares, avec le concours de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD).

Brice R. Mbodiam

Les importations de lait au Cameroun ont coûté 31 milliards FCFA en 2015

Les opérateurs économiques camerounais ont dépensé 31 milliards de francs CFA en 2015 pour importer du lait, révèle Gildas Bertrand Ayi, chef du service de l'industrie laitière au Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales, département ministériel qui, en janvier dernier, a déclaré 2016 comme étant « l'année du lait ».

Cette révélation a été faite le 15 juin 2016 à Yaoundé, la capitale camerounaise, à l'occasion de l'ouverture d'un forum sur le thème : « Les enjeux du développement de la production laitière locale ». Cette rencontre visait, apprend-on, à explorer les voies et moyens pour booster la production du lait dans le pays.

En effet, selon des statistiques récentes, le Cameroun accuse un déficit de production de plus de 170 000 tonnes par an, puisque la production nationale culmine à environ 125 000 tonnes seulement, pour une demande estimée à 297 000 tonnes. A l'origine de cette situation, soulignent les experts, le faible rendement des espèces de vaches utilisées par les producteurs, l'enclavement des principaux bassins de production, etc.

Face au déficit qu'enregistre la production laitière locale et eu égard aux coûts élevés des importations, des transformateurs locaux explorent de nouvelles solutions. A Camlait, par exemple, 3 milliards de francs CFA ont été investis dans le montage d'une unité de production de yaourts à base de soja.

Selon Paulin Toukam Zuko, le PDG de Camlait, les coûts de production du yaourt à base de soja sont de 50% inférieurs à celui fait à base de lait. Aussi, cette unité agroalimentaire mise-t-elle désormais sur ces produits à base de soja produit localement pour réaliser 65% de son chiffre d'affaires sur le moyen terme.

L'Espagnol Tomsa Destil construira une unité de transformation de la banane plantain au Cameroun

La Société d'actions prioritaires intégrées de développement agricole au Cameroun (SAPIDACAM) et la firme agro-industrielle espagnole Tomsa Destil ont signé, le 10 juin 2016 à Yaoundé, la capitale camerounaise, un accord de partenariat en vue de la construction d'une unité de transformation de la banane plantain dans le pays.

Le projet, qui intègre un volet de production de la banane plantain, ambitionne de mettre en place des plantations desquelles sortiront annuellement 500 000 tonnes de bananes plantains. L'usine, quant à elle, permettra de produire 200 000 tonnes de chips, 300 000 tonnes de farine de plantain et 1,2 milliard de litres d'éthanol. Au moyen de la biomasse, le projet prévoit également la production de 200 MW d'électricité et 120 000 m3 de biogaz, apprend-on officiellement.

SAPIDACAM est déjà promotrice d'un agropole de production de la banane plantain dans la localité de Mpagne, dans la région de l'Est Cameroun. Dans le cadre de ce projet, lancé en 2015 avec un investissement de 1,8 milliard de francs CFA, cette entreprise camerounaise se proposait de créer des plantations qui couvriront 2700 hectares au total et d'aménager 20 km de routes.

Pour rappel, en plus d'une production insuffisante pour satisfaire les besoins des consommateurs, la banane plantain n'est valorisée qu'à environ 30% au Cameroun selon les experts, la plupart de ses sous-produits étant inconnus du public et des producteurs camerounais.

Afin d'inverser cette tendance et de tirer profit des avantages que recèle la filière banane plantain, le gouvernement camerounais a lancé, en 2005, le Programme de reconversion de la filière banane plantain (PREBAP). Onze ans plus tard, le PREBAP n'a véritablement pas pu être mis en œuvre.

Le projet Agropoles veut tripler la production de poisson dans la région du Sud du Cameroun à 1500 tonnes par an

3 milliards de francs CFA : c'est le montant des financements que se proposent d'engager le gouvernement camerounais, à travers le projet Agropoles, et les pisciculteurs des départements de la Mvila et de la Vallée du Ntem, dans la région du Sud du Cameroun, afin de booster la production du poisson d'eau douce dans ces deux bassins.

Grâce à un appui représentant 35% de l'enveloppe globale des investissements, a-t-on appris le 10 juin 2016 au cours d'une signature de convention entre les différentes parties, ce projet, piloté par le Ministère de l'économie, ambitionne de porter la production de poisson dans la région du Sud d'un peu plus de 420 tonnes actuellement à 1500 tonnes, dont 800 tonnes dans la Vallée du Ntem et 700 tonnes dans la Mvila.

Créé par le gouvernement afin de booster la production locale et limiter les importations de produits alimentaires sur le marché camerounais (les importations de poisson coûtent officiellement environ 100 milliards FCFA par an), le projet Agropoles vise également à créer des activités génératrices de revenus dans les zones rurales du pays.

Depuis son lancement, plusieurs agropoles de production de maïs, d'ananas, de poissons, d'œufs, de porcs, de miel, de soja, etc. ont vu le jour sur le territoire camerounais.

La PME camerounaise Gariland International lance *Nextcoffee*, un café bio et diététique

Un café amélioré, enrichi aux épices locales et baptisé *Nextcoffee* : c'est la dernière trouvaille de Gariland International, une PME camerounaise spécialisée dans la transformation des produits agricoles qui vient d'être primée à Gaborone, au Botswana, pour l'innovation apportée dans la transformation du manioc.

En effet, après le jus de tapioca (*Garilight*), Gariland International a mis au point *Gari* plus, un kit d'aliments complets, composé de gari (appellation locale du tapioca) bio fortifié, présucré au stévia, puis enrichi avec pas moins de quinze fruits et légumes séchés, rapporte le *Quotidien de l'Economie*.

Gariland International avait déjà fait sensation au Comice agro-pastoral d'Ebolowa en 2011, au cours duquel le chef de l'Etat camerounais avait lui-même été ébahi par les pâtes alimentaires produites par cette PME locale. Baptisées *Miondonini*, ces pâtes sont faites à base de farine de manioc, de patates, de macabo, etc.

Le 11 décembre 2015, au cours d'une minifoire organisée autour du cacao, le stand de Gariland a de nouveau été très couru. On pouvait y déguster des « *enrobés de dattes aux fèves de cacao* » (commercialisés sous la marque Perles noires), dans lesquels les noyaux des dattes sont habilement remplacés par des fèves, ou encore des « *fourrés de fèves de cacao* » (commercialisés sous la marque Pralines), dans lesquelles les fèves séchées sont incorporées dans une sorte de gâteau à base de farine de patate.

Tous ces produits sortent d'une petite usine aux procédés semi-rudimentaires, installée depuis quelques années dans la ville de Mbalmayo, localité située dans la région du Centre du pays.

Le CICC a animé les Journées de dégustation du café camerounais dans les administrations publiques

Le 29 juin 2016, l'esplanade de l'immeuble rose à Yaoundé, bâtiment abritant les bureaux de cinq départements ministériels, a servi de cadre au lancement des Journées de dégustation du café camerounais dans les administrations publiques du pays.
A travers cette journée de dégustation, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) traduisait ainsi dans les faits une recommandation de la dernière édition du Festival international du café (Festicoffee 2016) camerounais, qui vise à instituer des pauses cafés dans les services publics du pays, afin de promouvoir la consommation du café local.
Selon le CICC, ces journées de dégustation se dérouleront une fois tous les mois. A chaque fois, l'évènement aura lieu au Ministère du commerce et dans un autre département ministériel ou entreprise publique, avec pour objectif de servir entre 1000 et 4000 tasses de café à chaque édition.
Dans le cadre de cette opération de promotion de la consommation du café local dans les services publics camerounais, souffle-t-on au CICC, des torréfacteurs locaux ont d'ores et déjà adressé des requêtes à certaines administrations, en vue de la mise à disposition d'espaces pouvant servir à l'installation de kiosques à café.
Selon les statistiques officielles, la fonction publique camerounaise compte environ 260 000 agents, qui peuvent ainsi devenir autant de consommateurs de café et un débouché intéressant pour les torréfacteurs locaux, dont les talents et le savoir-faire sont plus reconnus à l'extérieur qu'à l'intérieur de leur pays.

Les prix bord champ du cacao camerounais repartent à la hausse, à 1500 FCFA le kilogramme

Depuis le 15 juin 2016, les prix bord champ du cacao au Cameroun sont remontés à 1500 francs CFA le kilogramme en moyenne. Le kilo de ce produit de rente s'est ainsi renchéri de 260 francs CFA par rapport au prix moyen de 1240 francs CFA enregistré depuis le mois de février dernier.
Selon les statistiques compilées par le Système d'information des filières (SIF), projet piloté par l'Office national du cacao et du café (ONCC) et qui consiste à communiquer quotidiennement par SMS les différents prix (FOB, CAF, bord champ) aux producteurs, le cacao est même vendu jusqu'à 1580 francs CFA le kilogramme dans certains bassins de production.
La nouvelle embellie autour du prix du cacao au Cameroun s'explique par la rareté du produit sur le marché du fait de l'intersaison, la nouvelle campagne étant prévue à partir du mois d'août prochain. Par ailleurs, les pluies observées actuellement dans certains bassins de production du pays les rendent souvent inaccessibles par les acheteurs.
Cette rareté du cacao sur le marché déteint d'ailleurs sur les exportations globales du pays, qui ont fléchi au mois de mai dernier, atteignant 3205 tonnes seulement, contre 5780 et 7610 tonnes respectivement en avril et mars 2016.

Eric de Foresta est le nouveau directeur général de SAFACAM

Eric de Foresta remplacera Yannick Vernet au poste de directeur général de la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (SAFACAM), entreprise agro-industrielle cotée sur le Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du Cameroun. C'est ce que révèle un projet de résolution qui sera soumis à l'approbation des actionnaires au cours d'une assemblée générale mixte de cette entreprise annoncée pour le 23 juin 2016. Cette résolution suggère aux actionnaires de SAFACAM de valider le contrat du nouveau DG.

Les actionnaires sont également invités à valider la proposition qui leur est faite de distribuer un dividende global de 1,4 milliard de francs CFA (à raison de 1164 francs CFA par action) sur le résultat net de 1,8 milliard de francs CFA enregistré en 2015.

Selon les états financiers de SAFACAM, en dépit d'une conjoncture morose autour des prix du caoutchouc, qui ont connu une baisse de 13% en 2015 par rapport à 2014, cette entreprise a réussi à stabiliser son résultat net, notamment grâce à la relative embellie observée dans le segment huile de palme.

En effet, en plus d'une production qui a progressé de 311 tonnes, passant de 13 828 tonnes en 2014 à 14 139 tonnes l'année dernière, l'huile de palme de SAFACAM s'est vendue à 478,1 francs CFA le kilogramme en 2015, contre 445 francs CFA un an auparavant, une hausse de 33 francs CFA.

La psychose autour de la peste porcine provoque une pénurie de viande de porc dans la région de l'Adamaoua

Depuis la fin du mois de mars dernier, il est difficile pour les populations de la région de l'Adamaoua, située dans la partie septentrionale du Cameroun, de consommer de la viande de porc. Selon le Quotidien gouvernemental, qui révèle cette information, cette situation est consécutive à la découverte d'un foyer de peste porcine dans l'arrondissement de Mbé.

Aussi, les autorités administratives ont-elles été amenées à prendre des mesures de restriction en matière de commercialisation de la viande de porc, mesure qui impacte aujourd'hui l'ensemble de la région de l'Adamaoua, apprend-on.

Selon les éleveurs de cette partie du Cameroun, la viande de porc pourrait bientôt se raréfier sur les marchés de la partie méridionale du pays, les cargaisons en provenance des trois régions septentrionales ne pouvant plus franchir les postes de contrôle vétérinaire érigés depuis la découverte de foyers de peste porcine en mars dernier dans l'arrondissement de Mbé.

L'Etat camerounais a injecté 6 milliards FCFA à la SODECOTON en 2015 pour éviter la baisse du prix d'achat aux producteurs

Avec un prix de revient du kilogramme de coton estimé à 858 francs CFA, la SODECOTON enregistre un déficit de 35 francs CFA sur chaque kilogramme de coton exporté, le cours mondial de cette matière première se situant à 823 francs CFA seulement. Afin d'éviter une baisse du prix d'achat du coton aux producteurs (265 francs CFA le kilogramme), laquelle aurait pu permettre de résorber le déficit qu'impose la conjoncture internationale à cette entreprise agro-industrielle, le gouvernement camerounais a dû verser une subvention de 6 milliards de francs CFA à la SODECOTON en 2015 afin d'équilibrer ses comptes, a révélé le Quotidien gouvernemental.

Cependant, si cette subvention a permis de combler le déficit de 4,1 milliards de francs CFA enregistré sur les exportations de coton, la manne gouvernementale n'a cependant pas pu équilibrer entièrement les comptes de cette entreprise, fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun. En effet, en 2015, apprend-on de la même source, la SODECOTON a perdu 10 milliards de francs CFA du fait des intempéries qui ont détérioré une partie de la production, auxquels il faut ajouter la perte globale de 8 milliards de francs CFA enregistrée en 2014. Calculette en main, sur la période 2014-2015, la SODECOTON a enregistré des pertes évaluées à plus de 22 milliards de francs CFA, dont seulement 6 milliards de francs CFA couverts par la subvention de l'Etat. Pour se remettre à flot, l'entreprise a soumis au gouvernement un plan d'investissement de 30 milliards de francs CFA qui tarde à être implémenté du fait de l'endettement de l'entreprise.

Au Cameroun, le prix de revient du sucre importé est de 45% inférieur à celui du produit local

L'appât du gain : telle est, selon le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, la principale raison qui justifie la persistance des importations de cargaisons de sucre sur le territoire camerounais, malgré une interdiction officielle du gouvernement. En effet, révèle le ministre Mbarga Atangana dans une interview au Quotidien gouvernemental, après avoir coûté environ 800 dollars la tonne (environ 400 000 francs CFA) sur la période 2010-2012, la tonne de sucre importée au Cameroun revient de nos jours à 280 000 francs CFA seulement. Dans le même temps, souligne-t-il, le prix de la tonne de sucre produite localement est resté constant, autour de 440 000 francs CFA. Calculette en main, le sucre importé coûte 45% moins cher que le produit local.

En conséquence, le produit importé, dont les prix sur le marché sont plus compétitifs, est de plus en plus demandé au détriment du sucre *made in* Cameroun. Ce d'autant que, par divers mécanismes plus ou moins légaux, les importateurs réussissent souvent, sinon à obtenir des exonérations douanières, du moins à soustraire leur produit au paiement de la très dissuasive valeur de référence, à laquelle est assujettie l'importation du sucre dans le pays.

Le spectre d'un nouvel effondrement de la filière avicole plane sur le Cameroun

Après avoir été lessivée par les importations massives des poulets congelés jusqu'en 2005, puis par une psychose nationale créée par la découverte du virus de la grippe aviaire sur une carcasse de canard dans l'Extrême-Nord en 2006, la filière avicole camerounaise est de nouveau au bord du gouffre.

C'est que le 3 juin 2016, les autorités publiques ont annoncé que l'épizootie de grippe aviaire déclarée dans la ville de Yaoundé une semaine plus tôt, s'est propagée jusqu'à la région de l'Ouest. Cette nouvelle est d'autant plus grave pour la filière avicole locale que la région de l'Ouest pèse, à elle seule, environ 80% de la production nationale, selon les statistiques des opérateurs.

En clair, avec la décision prise d'interdire la vente du poulet à Bafoussam, principalement, et sur l'ensemble des départements de la Mifi et du Koung-khi, où deux foyers de grippe aviaire ont été diagnostiqués ; la filière avicole camerounaise se retrouve pratiquement sans débouchés. Aussi bien sur le marché local que sous-régional.

En effet, au plan local, le marché est approvisionné à partir de la ville de Bafoussam, tandis que pour la conquête du marché sous-régional (le Gabon, l'un des principaux débouchés, vient d'ailleurs d'interdire les importations de poulets du Cameroun), la production avicole de l'Ouest-Cameroun transite par Yaoundé, capitale du pays dans laquelle le commerce du poulet est également interdit depuis une semaine. Cette interdiction est consécutive à la mort de 24 000 volailles de suite de grippe aviaire au Complexe avicole de Mvog-betsi, qui a ainsi perdu 75% de son cheptel.

L'OBJECTIF 50 MILLIONS DE POULETS EN 2016 SEMBLE HYPOTHÉQUÉ

Ces interdictions qui frappent le marché du poulet ont des conséquences négatives sur la trésorerie des fermiers et des accouveurs, qui sont désormais obligés

de stocker leurs produits plus longtemps (la désinfection des marchés de Yaoundé pourrait durer un mois, selon le ministère de l'Elevage), avec des coûts de production supplémentaires à la clé (nutrition des poulets et traitements vétérinaires, par exemple).

Mais par-dessus tout, la production locale s'en trouvera diminuée. En effet, avec la conjoncture actuelle, la filière avicole nationale aura désormais du mal à mettre sur le marché les 50 millions de poulets annoncés pour 2016 par l'Interprofession avicole du Cameroun (Ipavic). Notamment à cause de la perte de 33 000 parentaux (24 000 morts suite à la grippe aviaire et le reste abattus au titre de mesure de prévention) au Complexe avicole de Mvog-Betsi, le 4ème accouveur du pays.

Selon les chiffres communiqués à RFI par l'ingénieur agronome Bernard Njonga, qui fut aux avant-postes du combat contre les importations de poulets congelés au Cameroun, 1,3 million d'œufs à couver ont également été détruits dans cette exploitation avicole (ce qui équivaut à autant de potentiels poussins), de même que près de 1,4 million de poussins ont été étouffés (l'équivalent d'autant de potentiels poulets de chair). A l'Ouest du pays, ce sont les 300 000 poussins produits par jour qui ne trouveront pas preneurs du fait de l'interdiction du commerce du poulet, à défaut d'être simplement étouffés par les accouveurs pour éviter des frais de production supplémentaires.

En 2006, une psychose consécutive à la découverte du virus H5N1 sur une carcasse de canard avait provoqué des pertes estimées à 3 milliards de francs Cfa au sein de la filière avicole camerounaise. En 2016, avec déjà au moins trois foyers (Yaoundé, Bafoussam et Bayangam) de grippe aviaire déclarés dans les principaux bassins de production et marchés du pays, l'addition risque d'être bien plus salée pour cette filière qui emploie environ 400 000 personnes et pèse 3,3% du PIB.

LE CAMEROUN N'AUTORISERA PAS LES IMPORTATIONS DE POULETS

Le ministre camerounais de l'Elevage, Dr Taïga, vient de mettre un terme aux craintes des aviculteurs locaux, qui redoutent que le gouvernement finisse par autoriser les importations de poulets à la suite des ravages qu'impose actuellement la grippe aviaire à la filière avicole locale. «*Il y a suffisamment de poulets dans le pays. En dehors des foyers de grippe aviaire, le marché local tourne assez bien. Il n'y aura donc aucune importation. Encore que le problème sanitaire est en train de se résoudre positivement*», rassure-t-il.

Les importations de poulets sur le marché camerounais ont été interdites en 2005, au terme d'un plaidoyer mené auprès des autorités publiques par les aviculteurs locaux et l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (Acdic), qui avaient dénoncé l'effondrement de la filière avicole locale du fait des importations massives de poulets.

Au moment où la filière se relevait grâce à plus de 2 milliards de francs de subventions versées aux aviculteurs par l'Etat du Cameroun, en 2006, une psychose née de la découverte du virus de la grippe aviaire sur une carcasse de canard à Maroua, dans l'Extrême-Nord, avait de nouveau ébranlé la filière.

Brice R. Mbodiam

LA FILIÈRE AVICOLE A PERDU 10 MILLIARDS DE FCFA

Depuis la découverte, fin mai 2016, d'un foyer de grippe aviaire dans la ferme du Complexe avicole de Mvog-Betsi à Yaoundé, le 4ème accouveur du Cameroun, dont le virus H5N1 a décimé 75% du cheptel et entraîné la destruction du reste de la production ; la filière avicole nationale a déjà perdu environ 10 milliards de francs Cfa.

Ce chiffre a été révélé le 20 juin 2016 à Yaoundé par François Djonou, le président de l'Interprofession avicole du Cameroun (Ipavic). C'était au cours d'une réunion des opérateurs de la filière avicole avec le Comité de compétitivité, structure placée sous la tutelle du ministère de l'Economie.

Ces pertes sont d'autant plus plausibles que depuis un mois, le commerce du poulet est officiellement interdit dans la capitale camerounaise, principal lieu de transit des exportations de poulets à destination des pays voisins tels que la Guinée équatoriale et le Gabon. Ce dernier pays a d'ailleurs interdit les importations de volailles camerounaises sur son territoire dès la découverte d'un foyer de grippe aviaire à Yaoundé.

Cette mesure d'interdiction qui frappe le commerce du poulet dans la capitale s'est étendue à partir du 3 juin 2016 aux villes de Bafoussam et de Bayangam, toutes deux situées dans la région de l'Ouest, qui pèse, à elle seule, environ 80% dans la production avicole nationale, selon les statistiques des opérateurs.

En effet, soutiennent les experts de la filière, la région de l'Ouest au Cameroun c'est environ 300 000 poussins produits par jour, lesquels ont dû être étouffés depuis trois semaines pour éviter des coûts supplémentaires aux accouveurs (provende, produits vétérinaires, etc.) du fait de la paralysie du marché.

L'Ouest, c'est aussi 500 000 tonnes de maïs (pour une valeur d'environ 110 milliards de francs Cfa) consommés par an, dont une bonne partie par les producteurs de provende ; et environ 8 milliards de francs Cfa de dépenses annuelles pour les produits vétérinaires utilisés dans l'élevage. Autant de chiffres qui ont été impactés ces dernières semaines, du fait de l'apparition de la grippe aviaire dans ce grand bassin de production de poulets.

Cameroun : plus de 6000 pêcheurs à l'assaut des eaux poissonneuses du barrage de Lom Pangar

Depuis sa mise en eau partielle en septembre 2015, avec une retenue de plus de 2 milliards de mètres cubes d'eau sur les 6 milliards de mètres cubes attendus lors de la mise en eau définitive prévue en août 2016, le barrage de Lom Pangar fait l'objet de la convoitise des pêcheurs en activité au Cameroun.

Depuis septembre dernier, apprend-on de bonnes sources, ils arrivent par centaines chaque mois pour se dédier aux activités de pêche dans les eaux du barrage. Installés principalement à Ouami, localité située à une dizaine de kilomètres du barrage, ils atteignent aujourd'hui plus de 6000 personnes dans ce village et ses environs. Ces chiffres sont communiqués par EDC, l'entreprise publique de patrimoine du secteur de l'électricité, qui est en charge de la gestion du projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar.

Nombre de ces pêcheurs, apprend-on, sont partis de la région du lac Tchad, où les activités de pêche sont devenues dangereuses du fait des incursions meurtrières de la secte islamiste nigériane Boko Haram, ou encore des abords du barrage de Lagdo, dans la région du Nord du pays, ainsi que des trois autres barrages de retenue du pays que sont Mbakaou, Bamendjin et Mape, où les eaux ne sont plus aussi poissonneuses qu'avant.

En effet, souligne les experts d'EDC, grâce à un écosystème regorgeant de nutriments très prisés par les poissons, les eaux retenues par le barrage de Lom Pangar sont particulièrement poissonneuses. Le dynamisme de l'activité de pêche autour de cette infrastructure est tel qu'EDC estime à 30 milliards de francs CFA le chiffre d'affaires que devraient réaliser les pêcheurs de Lom Pangar au cours de cette année 2016.

Cependant, soulignent nos sources, au lieu d'aider à combler le déficit de production du poisson dont souffre le

Cameroun, le produit de la pêche à Lom Pangar est exporté vers les pays voisins et même des pays d'Afrique de l'Ouest (Nigeria, Mali, Ghana, etc.), d'où sont originaires la majorité des pêcheurs en activité autour de ce barrage construit dans la région de l'Est du pays.

En 2015, le groupe agro-industriel SOMDIAA a réalisé plus de 34% de son chiffre d'affaires au Cameroun

Des sept pays africains (Cameroun, Togo, Côte d'Ivoire, Tchad, Congo, Gabon, RCA) dans lesquels il opère, le Cameroun est le marché le plus dynamique pour le groupe agro-industriel français SOMDIAA, qui est principalement actif dans les filières sucre (67,2% du chiffre d'affaires du groupe), farine (31,7% du chiffre d'affaires) et avicole.

En effet, apprend-on des résultats officiels du groupe, la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM), sa filiale dans le pays, a pesé à elle seule 34,1% (environ 110 milliards de francs CFA) dans le chiffre d'affaires global du groupe SOMDIAA en 2015 (489,7 millions d'euros). Avec cette part dans le chiffre d'affaires global, le Cameroun pèse plus que la Côte d'Ivoire (19,1%) et le Gabon (16,5%) réunis, les deux autres marchés les plus dynamiques du groupe sur le continent.

La contribution du Cameroun dans le chiffre d'affaires de ce groupe agro-industriel devrait croître au cours des prochaines années. En effet, en plus de l'implémentation, depuis la campagne 2013-2014, d'un programme d'investissements de 110 milliards de francs CFA visant à augmenter de 50 000 tonnes la production de la SOSUCAM en 2017 (pour atteindre 170 000 tonnes), SOMDIAA envisage de se lancer dans l'aviculture au Cameroun dès l'année 2017, apprend-on de bonnes sources.

En effet, ce groupe agro-industriel compte en réalité dupliquer au Cameroun son expérience gabonaise, pays dans lequel sa filiale, la Société Meunière et Avicole du Gabon, qui produisait jusque-là des œufs et de la farine, s'est lancée dans la production de poussins d'un jour depuis 2009. Désormais, elle produit 350 000 poussins par an.

TRANSPORTS

Le Camerounais Pierre Salomon Mbella Mbella briguera le poste de DG de l'Asecna

Au mois de novembre 2016, Pierre Salomon Mbella Mbella, un ingénieur en aéronautique, défendra les couleurs du Cameroun pour l'élection au poste de directeur général de l'Agence pour la sécurité et la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna).
L'information vient d'être révélée par le ministre camerounais des Transports, Edgar Alain Mebe Ngo'o, qui a précisé que ce compatriote, qui officie actuellement comme chargé de mission auprès du DG de l'Asecna à Dakar, revendique 34 années d'expérience dans le secteur de la sécurité et de la navigation aérienne.
Créée à Saint Louis, au Sénégal, le 12 décembre 1959, l'Asecna est un établissement public international. Elle est chargée d'assurer la sécurité et la navigation aérienne sur une superficie de 16 100 000 km2. Ce qui représente une fois et demi l'ensemble du continent européen.

Au Cameroun, les propriétaires des taxis de la capitale sont sommés de les rénover en prélude à la CAN 2016

Un mois. C'est le délai que le délégué régional des Transports pour le Centre donne aux propriétaires des taxis de ville de la capitale camerounaise, pour rénover leurs véhicules, apprend-on dans un communiqué officiel. Passé ce délai, les contrevenants verront leurs véhicules retirés de la circulation, souligne ce responsable régional du Ministère des transports.
Josué Meyoua, qui dans son communiqué est très précis sur les différentes réfections qui doivent être faites sur les taxis de la ville de Yaoundé, révèle que cette mesure vise à ne pas donner une mauvaise image de la capitale camerounaise pendant la Coupe d'Afrique de football féminin, qui se jouera entre novembre et décembre 2016 à Yaoundé et à Limbé.
Pour l'heure, les syndicats de chauffeurs ou de propriétaires de taxis n'ont pas encore officiellement réagi à cette injonction. Mais, sous cape, certains d'entre eux saluent l'initiative du délégué régional, eu égard, soutiennent-ils, à l'état de plus en plus délabré de nombreux taxis en activité dans la capitale camerounaise.

Les créanciers de Camair Co peuvent arrêter son exploitation à tout moment, selon le ministre des Transports

La compagnie aérienne publique camerounaise, Camair Co, va bien plus mal qu'il n'y paraît.

Le ministre camerounais des Transports, Edgar Alain Mebe Ngo'o, décrit une compagnie presqu'à l'agonie. « *Notre compagnie aérienne nationale est confrontée à des difficultés incontestables. Les charges sont largement supérieures aux recettes d'exploitation et le déficit d'exploitation est d'environ 1,5 milliard par mois* », révèle-t-il.

Mais le plus grave, poursuit le Ministre Mebe Ngo'o, c'est la dette fournisseur de la compagnie « *qui est extrêmement lourde* », puisqu'elle est aujourd'hui « *estimée à près de 35 milliards de francs CFA* ». Cet endettement est d'autant plus inquiétant que, souligne le membre du gouvernement, une grande partie de cette dette est réclamée par des « *fournisseurs dits bloquants pour lesquels la dette est exigible à court terme et dont le non-paiement peut à tout moment arrêter l'exploitation. C'est notamment le cas des loueurs d'avions, des fournisseurs de carburant, des services d'assistance au sol, des services de navigation aérienne* ».

Après avoir rappelé qu'« *à l'instar des Lions indomptables et de l'Armée camerounaise, Camair Co constitue une véritable cause nationale qui ne peut laisser indifférent le peuple camerounais* », Edgar Alain Mebe Ngo'o refuse cependant de croire que le glas de la compagnie aérienne lancée il y a quelques années seulement a sonné. « *Si la santé de Camair Co est fort préoccupante, notre compagnie nationale est loin d'être condamnée à mourir* », soutient-il, en invoquant notamment l'audit prescrit par le gouvernement, ainsi que le plan de redressement de la

compagnie en cours d'élaboration et confié à Boeing Consulting.
Dans ces premières recommandations au gouvernement, ce consultant indique que si elle veut devenir compétitive sur un marché du transport aérien de plus en plus concurrentiel au Cameroun, Camair Co devra se doter d'une flotte de quatorze aéronefs, contre cinq aéronefs actuellement. Ce qui nécessite de nouveaux investissements et surtout d'importants moyens financiers, dans un contexte de tensions récurrentes de la trésorerie publique.

ZONE EUROPE EXCLUE

Depuis quelques jours, Camair Co, la compagnie aérienne publique camerounaise, n'a plus le droit de desservir le continent européen, notamment la France qu'elle desservait jusqu'ici. Ainsi en a décidé l'Autorité aéronautique (CCAA en anglais) camerounaise, qui a restreint le certificat de transport aérien délivré à la compagnie en excluant la zone Europe.

Cette mesure, selon Paule Assoumou Koki, DG de la CCAA, est la conséquence d'un « *état d'impréparation* » de la compagnie à un audit de l'AESA qui compromet les perspectives d'exploitation de Camair Co sur l'Europe. Mme Koki estime par ailleurs que les conclusions de cet audit sont susceptibles d'entamer « *la crédibilité de l'ensemble de l'aviation camerounaise* ». Des arguments que réfute Jean Paul Nana Sandjo, Directeur général de Camair Co, pour qui la compagnie aérienne qu'il dirige n'a « *enfreint aucune des lois, règles et autres textes, qui régissent l'exercice de l'aviation civile au Cameroun* ».

Depuis quelques jours, Camair Co, la compagnie aérienne publique camerounaise, n'a plus le droit de desservir le continent européen, notamment la France qu'elle desservait jusqu'ici.

Le torchon brûle ainsi de nouveau entre Camair Co et la CCAA. En décembre 2015, un bref conseil d'administration de la CCAA avait déjà abouti au limogeage de Pierre Tamkam, alors DG de cette institution, pour avoir refusé de délivrer des certifications aux MA 60 chinois acquis par l'Etat camerounais pour le compte de Camair Co, au prétexte que ces avions n'offraient pas toutes les garanties de sécurité.
Au demeurant, en dépit de ces nouvelles tensions entre la CCAA et Camair Co, l'on devrait être loin du scénario de décembre 2015.

UN « *GRAND MALADE* » QUI MÉRITE UN DIAGNOSTIC « *SANS COMPLAISANCE* »

A l'ouverture de la deuxième session de l'Assemblée nationale le 2 juin 2016, le président de la Chambre basse du Parlement camerounais, Cavaye Yéguié Djibil, s'est inquiété de la situation de la Cameroon Airlines Corporation (Camair Co), la compagnie aérienne publique. Dans son propos, le PAN a qualifié cette entreprise de « *grand malade* », qui mérite un diagnostic « *sans complaisance* ».
Cavaye Yéguié faisait ainsi allusion à l'audit de la compagnie récemment confié au cabinet américain Boeing Consulting qui, au terme de sa prestation, est également invité à formuler des propositions en vue du redressement de cette entreprise en proie à d'innombrables difficultés financières depuis le lancement de ses activités en 2011.
Officiellement, cette compagnie aérienne qui en est à son 5ème directeur général depuis sa création il y a dix ans, cumule une enveloppe de dette estimée à 30 milliards de francs CFA. Depuis le vol inaugural début 2011, Camair Co survit grâce aux perfusions financières de l'Etat.

Bolloré Africa Logistics deviendra Bolloré Transport & Logistics à compter du 1er juillet 2016

La filiale au Cameroun du logisticien français Bolloré Africa Logistics change de nom et deviendra Bolloré Transport & Logistics Cameroun, apprend-on dans une annonce légale.
Cette mutation obéit à la décision prise par les dirigeants de ce groupe, de réunir ses activités dans les secteurs du transport et de la logistique sous une marque unique, avait-on appris dans un communiqué officiel publié le 30 mars 2016. « *Bolloré Transport & Logistics porte quatre entités, chacune ayant sa propre expertise : le portuaire, la logistique, le ferroviaire et l'énergie* », avait précisé le communiqué.

Avec environ 7000 employés au Cameroun, le groupe Bolloré est détenteur de plusieurs concessions portuaires (Douala et Kribi) dans le pays. A travers Camrail, il gère également le chemin de fer camerounais depuis quinze ans.

INFRASTRUCTURES

Deux entreprises, turque et italienne, décrochent les plus gros contrats d'infrastructures de la CAN 2019

L'entreprise turque Yenigün Construction Industry devrait s'installer sur le site de construction du futur stade Omnisports de Douala-Japoma, dans la banlieue de la capitale économique du pays, a-t-on appris au terme d'une mission que le gouvernement a diligenté à Douala.

En effet, c'est sur cette entreprise que l'Etat du Cameroun a jeté son dévolu pour la construction d'un stade de 50 000 places à Douala, dans le cadre de la CAN que le pays organisera en 2019. Le coût des travaux de cette infrastructure sportive est estimé à 166 milliards de francs CFA, à financer par Eximbank Turquie. Le stade de Japoma sera également pourvu de deux terrains d'entraînements avec gradins, d'un gymnase couvert de 2000 places assises, d'une piscine olympique de huit couloirs avec 1000 places assises, etc.

La construction du stade de Douala-Japoma est le 2ème contrat d'infrastructure d'envergure qui, depuis le début de

cette année 2016, échappe à la Chine, pays dont les entreprises réalisent actuellement la quasi-totalité des grands projets en cours au Cameroun. En effet, avant le stade susmentionné, le gouvernement camerounais avait révélé, en mars 2016, avoir choisi la société italienne Piccini, pour la construction d'un stade de 60 000 places à Olembé, dans la banlieue de la capitale, toujours pour la CAN 2019. Montant du contrat : 163 milliards de francs CFA.

Avec ces deux contrats, les entreprises turque et italienne susmentionnées sont les grandes gagnantes du marché des infrastructures de la CAN prévue au Cameroun en février 2019. Reste à pourvoir les contrats pour la réhabilitation des stades de Garoua et de Douala. Sodevi International, un consortium canadien, a déjà manifesté de l'intérêt pour ce dernier projet. Dans le même temps, le Cameroun a déjà reçu des offres de services venant d'entreprises, brésilienne et algérienne, qui lorgnent principalement sur le marché des transports de masse à l'occasion de cette compétition de football.

Le Tunisien Soroubat s'adjuge un contrat de 38,2 milliards FCFA pour construire la route Ekondo Titi-Kumba

Le gouvernement camerounais vient d'attribuer à la société tunisienne Soroubat un contrat d'un montant total de 38,2 milliards de francs CFA, pour la réalisation des travaux de construction de la route Ekondo Titi-Kumba, dans la région du Sud-Ouest.

Ces travaux, réalisés dans le cadre du plan d'urgence triennal gouvernemental implémenté depuis l'année dernière, seront exécutés sur une période de 24 mois, précise le communiqué rendu public à cet effet par le ministre des Marchés publics, Abba Sadou.

Soroubat opère dans le domaine des travaux publics, notamment la construction des routes, la réalisation des travaux d'assainissement, de drainage, la construction d'ouvrages d'art et des bâtiments. Cette entreprise tunisienne dispose de filiales en Côte d'Ivoire (photo), en Algérie et en Lybie.

Le Cameroun attribue des contrats pour 13 milliards FCFA à des bureaux tunisiens et français, pour le contrôle des travaux routiers

Le Ministère camerounais des marchés publics vient d'attribuer cinq contrats d'un montant total de 13 milliards de francs CFA à des bureaux d'études techniques (BET) français et tunisiens, en vue du contrôle des travaux de construction de routes dans le cadre du plan d'urgence triennal du gouvernement implémenté depuis l'année dernière.

Le contrat le plus important, d'un montant total de 3,1 milliard de francs CFA, a été attribué au BET français Louis Berger, pour le contrôle des travaux de construction de la route Sangmélima-Oveng, dans le sud du pays.

La société française Egis, ainsi que les BET tunisiens Etudi International et Scet Tunisie s'adjugent quant à eux des contrats dont le montant est compris entre 2,6 et 2,9 milliards de francs CFA. Tous les travaux devront durer 52 mois, apprend-on.

Après le port en eau profonde, le Chinois CHEC construit une autoroute de 38 km entre Kribi et Mboro

En plus de la route bitumée d'environ 33 km, qui dessert actuellement le port en eau profonde de Kribi, construit dans la région du Sud Cameroun, l'accès à la plus grande infrastructure portuaire du pays se fera également via une autoroute longue de 38 km, à partir de la fin d'année 2018.

C'est la date butoir que se fixent les responsables du Comité de pilotage et du suivi de la construction du complexe industrialo-portuaire de Kribi et la société China Harbour Engineering Corporation (CHEC), pour achever cette autoroute dont les travaux sont actuellement à la phase des terrassements généraux. Tous « *les financements sont déjà conclus* », a précisé le ministre camerounais de l'Economie, Louis Paul Motazé.

Ce membre du gouvernement a révélé l'information le 10 juin 2016 à Kribi, en marge de la signature d'une convention de financement de 29 milliards de francs CFA entre l'Etat du Cameroun et la Belfius Banque de Belgique, en vue de l'approvisionnement en eau potable du complexe-industrialo portuaire de Kribi (CIPK).

En attendant la réalisation de ces travaux d'approvisionnement du CIPK et de la nouvelle ville qui sera créée autour de cette infrastructure, a-t-on appris, le port en eau profonde de Kribi dispose d'une unité de captage et de traitement lui donnant une autonomie de production de 200 mètres cubes d'eau par jour. Le port, qui attend sa mise en service annoncée pour cette année 2016, dispose également d'une mini-centrale électrique d'une capacité de 6 MW.

La Belfius banque de Belgique et Aspac International trouvent un terrain fertile dans le secteur de l'eau potable

Le 10 juin 2016, le gouvernement camerounais, par l'entremise du ministre de l'Economie, Louis Paul Motazé, a procédé à la signature d'une convention de financement de 29 milliards de francs CFA avec la Belfius banque de Belgique (ancienne Dexia Banque), en vue de l'approvisionnement en eau potable du complexe industrialo-portuaire de Kribi. Les travaux seront réalisés par la société belge Aspac International.

En attendant la signature d'une nouvelle convention de financement de 26 milliards de francs en cours de négociation, laquelle permettra de réaliser des projets d'adduction d'eau dans treize villes camerounaises ; la convention du 10 juin dernier porte à environ 80 milliards de francs CFA le montant déjà injecté par la Belfius banque dans le secteur de l'eau potable au Cameroun depuis 2009, date de ses premières interventions dans le pays et sur le continent africain en général, a-t-on appris officiellement.

Selon les statistiques du Ministère de l'économie, les investissements de la Belfius banque au Cameroun ont, sur la période 2009-2014, représenté 93% du budget d'investissement de Camwater, la société de patrimoine dans le secteur de l'eau potable.

Les autorités camerounaises expliquent le recours répété à cette banque belge pour le financement des projets d'adduction d'eau potable dans le pays, par « *la flexibilité du mode de financement* » et surtout « *la qualité des prestations réalisées* » par le groupement d'entreprises belges Aspac International et Balteau, qui réalise tous les projets financés au Cameroun par cette institution bancaire.

En 2015, les sociétés forestières ont entretenu 7663 km de routes en terre au Cameroun

Les entreprises forestières en activité sur le territoire camerounais ont entretenu un linéaire de 7663 km de routes en terre au cours de l'année 2015, a-t-on appris au sortir d'une session du Conseil national de la route (Conaroute) présidé le 31 mai 2016 à Yaoundé par le Premier ministre, Philémon Yang.

Cette contribution des sociétés forestières à la préservation du patrimoine routier au Cameroun représente cependant moins de 10% du réseau national en terre, officiellement long d'environ 100 000 km.

Dans le même temps, a-t-on appris au cours des mêmes assises, l'administration publique, elle, a entretenu un linéaire total de 1000 km de routes bitumées seulement, « *en raison de diverses contraintes techniques et procédurales* », souligne le communiqué ayant sanctionné le Conaroute.

Pour rappel, moins de 10% du réseau routier camerounais est entretenu. Selon les officiels, cette situation est la conséquence de l'insuffisance des ressources financières et de la cherté du prix au kilomètre, qui est parmi les plus onéreux en Afrique, selon des experts.

Afin d'inverser cette tendance, une décision gouvernementale prise le 19 avril 2016 par le Premier ministre a institué l'utilisation de cinq nouveaux produits dans la nomenclature de l'entretien des routes en terre et bitumées au Cameroun, afin de réduire la facture globale de cette activité, et de pallier l'insuffisance des carrières de latérite dans le pays.

La commune de Limbe cherche 60 milliards de francs CFA pour bâtir un complexe urbain de 35 hectares

Le délégué du gouvernement de la ville de Limbe, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, a débarqué à la conférence sur l'investissement organisée à Yaoundé les 17 et 18 mai 2016 avec un gigantesque projet dans ses valises.

En effet, Andrew Monjimba Motanga a tenté d'intéresser les investisseurs de tout bord réunis dans la capitale camerounaise au financement du « *projet urbain de Downbeach* », qui vise à bâtir un complexe sur 35 hectares dans la cité balnéaire de Limbe.

Selon les détails fournis aux investisseurs par le super-maire de Limbe, ce complexe qui nécessite des financements d'un montant total de 60 milliards de francs CFA abritera un palais des Congrès d'une capacité de 2000 places, une galerie commerciale de 10 000 m^2, ainsi que le plus grand aquarium d'Afrique centrale, qui couvrira une superficie de 5000 m^2.

Il est également prévu d'y construire un port de plaisance pour les touristes qui affluent sur les plages de cette ville, un complexe hôtelier, ainsi qu'un restaurant moderne sur pilotis pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes.

En plus de contribuer au développement de l'aménagement urbain et à la promotion du tourisme au Cameroun, cette infrastructure permettra de créer des milliers d'emplois, soutiennent les porteurs du projet.

La société anglaise NMS Infrastructure s'intéresse à un projet de construction de 10 000 logements au Cameroun

Le ministre camerounais du Développement urbain et de l'Habitat, Jean Claude Mbwentchou, a récemment reçu en audience une délégation de responsables de la société anglaise NMS Infrastructure.

Selon nos sources, les deux parties ont discuté du projet de construction de 10 000 logements sociaux au Cameroun, pour lequel cette entreprise britannique et le gouvernement camerounais ont déjà signé un MoU.

Dans le cadre de ce projet, apprend-on de bonnes sources, il reviendra au gouvernement de mettre à disposition les terres pour la réalisation des constructions, ainsi que la réalisation des infrastructures connexes, à l'instar des voies d'accès ou encore les raccordements à l'électricité et à l'eau courante, etc.

En plus du logement, NMS Infrastructure fournit également des prestations dans la conception et la réalisation des infrastructures sanitaire et énergétique, le traitement de l'eau potable et des eaux usées, etc. Cette firme est déjà présente dans les pays africains tels que le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, la Zambie, la Libye ou encore la Gambie.

Les sociétés tchadiennes du BTP Sotcogog et Encobat décrochent trois contrats de 35,3 milliards FCFA au Cameroun

Le gouvernement camerounais vient d'attribuer trois contrats d'un montant total de 35,3 milliards de francs CFA aux sociétés tchadiennes du BTP Sotcogog et Encobat, en vue de la réalisation des travaux d'aménagement des périmètres hydro-agricoles dans la région de l'Extrême-Nord.

Selon un communiqué officiel rendu public le 3 juin 2016 par le ministre des Marchés publics, Abba Sadou, sur cette enveloppe globale, 27,1 milliards de francs CFA reviendront au groupement constitué par les sociétés Sotcogog Sarl et Sotcogog SA, tandis que la société Encobat décroche deux contrats d'un montant total de 8,2 milliards de francs CFA.

Avec ces nouveaux contrats, les entreprises tchadiennes renforcent ainsi leur positionnement sur le marché du BTP au Cameroun. En effet, il y a quelques mois, deux groupements d'entreprises tchadiennes, en l'occurrence Geyser SA-Sotcocog SA et SRGM-ETRA, avaient déjà été retenus au terme d'un appel d'offre international, en vue de la réhabilitation des périmètres irrigués et des digues de Maga & Logone et du Mayo Vrick, toujours dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Montant global des deux contrats : 62,1 milliards de francs CFA.

Ces derniers travaux visent à protéger des inondations plus de 10 000 hectares de rizières, dans lesquels s'activent environ 78 000 riziculteurs camerounais encadrés par la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry).

Camwater parie sur les bâches pour approvisionner en eau potable les quartiers non raccordés au réseau de distribution

La Cameroon Water Utilities (Camwater), entreprise de patrimoine dans le domaine de l'eau potable au Cameroun, construira 50 bâches dans la ville de Douala, notamment dans des quartiers non raccordés au réseau de distribution.

A en croire les responsables de cette entreprise publique, cette solution provisoire permettra de réduire les difficultés d'accès à l'eau potable dans nombre de quartiers de la capitale économique camerounaise.

Les 50 bâches annoncées par Camwater, apprend-on, sont des sortes de cuves géantes en plastique, qui permettront de stocker chacune 5000 litres d'eau. En somme, ce sont environ 250 000 litres d'eau potable qui seront ainsi mis à la disposition des populations de Douala encore déconnectées au réseau de Camwater.

Cette opération n'éclipse cependant pas les pénuries d'eau qui se sont accentuées dans les grandes villes du Cameroun ces derniers mois. Une situation qui a conduit au limogeage du DG de Camwater, Jean Williams Solo, qui avait vainement annoncé pour mars 2016 la fin des pénuries d'eau dans la capitale camerounaise.

Exaspéré par ces sempiternelles pénuries d'eau dans le pays, le chef de l'Etat camerounais, après avoir limogé le DG de Camwater en février 2016 et l'avoir remplacé par Alphonse Roger Ondoa Akoa, a récemment instruit le Premier ministre d'œuvrer pour que ne soit pas renouvelé, en 2017, le contrat d'affermage signé avec la société marocaine Onep, qui contrôle le capital de la Camerounaise des eaux (CDE).

810 millions FCFA pour lancer les indemnisations des riverains du projet d'autoroute Yaoundé-Nsimalen

Le gouvernement camerounais vient de mettre à la disposition des populations du département du Mfoundi (région du Centre), dont les biens se trouvent sur le tracé de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, une enveloppe de 810 millions de francs CFA au titre des indemnisations. « *Le gouvernement a choisi d'effectuer les paiements progressivement, en fonction de la disponibilité des fonds mais aussi du niveau d'avancement des travaux* », a précisé le préfet du Mfoundi, Jean Claude Tsila.

L'autoroute Yaoundé-Nsimalen, qui s'étirera sur 20 km entre le centre-ville de la capitale et l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, traversera trois départements dans la région du Centre. Seules les populations du département du Mfoundi, qui abrite la capitale, restent jusqu'ici à désintéresser.

Le lancement des payements liés aux indemnisations des populations du Mfoundi à exproprier dans le cadre du projet autoroutier susmentionné, survient quelques semaines seulement après l'incarcération, en deux vagues, d'une vingtaine de responsables ayant géré le dossier des indemnisations des riverains du site abritant le port en eau profonde de Kribi.

Ils sont accusés d'avoir falsifié la liste des personnes à indemniser dans le cadre de ce projet d'infrastructure. En effet, au moment des indemnisations, des voix s'étaient déjà élevées pour dénoncer la présence sur lesdites listes de personnes totalement inconnues, alors que bon nombre de vrais riverains du site du projet avaient été oubliés.

Le Canadien Sodevi International lorgne sur les marchés d'infrastructures de la CAN 2019

Un consortium d'entreprises canadiennes conduit par la société Sodevi International vient d'exprimer au ministre camerounais des Sports et de l'Education physique, Pierre Ismaël Bidoung Mkpatt, son intérêt pour la réhabilitation du stade de la Réunification de Douala, dans la capitale économique du pays. Ceci en prélude à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football, que le Cameroun accueillera en 2019.

Ce consortium canadien, a-t-on appris officiellement, est parrainé par la Corporation commerciale canadienne (CCC), organisme de l'Etat dont la mission est d'ouvrir aux entreprises des débouchés à l'international. La CCC se propose d'ailleurs d'assurer les montages financiers nécessaires pour trouver des financements, au cas où le contrat de la réhabilitation du stade de la Réunification de Douala serait confié au consortium canadien.

Avant les Canadiens, ce sont des entreprises turques et marocaines qui avaient débarqué au Cameroun avec des projets de construction des infrastructures pour la CAN 2019.

Plus discrètes sur ce coup, la société italienne Piccini a déjà réussi à décrocher le contrat pour la construction d'un stade de 60 000 places à Yaoundé, tandis qu'une entreprise chinoise s'est adjugée le contrat pour construire une infrastructure similaire à Douala.

INDUSTRIE

Zng Smart Card Factory fabriquera des cartes magnétiques pour Arthur Zang au Cameroun

L'on en sait désormais un peu plus sur le projet que peaufine actuellement l'ingénieur camerounais Arthur Zang, après le succès que remporte son Cardiopad, la première tablette médicale africaine, qui continue de collectionner des récompenses à travers le monde.
L'inventeur du Cardiopad vient en effet de révéler que la nouvelle entreprise spécialisée dans la fabrication des cartes magnétiques, qu'il s'apprête à lancer dans la capitale camerounaise, est baptisé Zng Smart Card Factory. Elle permettra, réitère Arthur Zang, de créer 150 emplois directs.
Selon le futur CEO de cette fabrique à cartes magnétiques, les locaux sont d'ores et déjà prêts. Il reste seulement à dédouaner, apprend-on, les 600 tonnes d'équipements actuellement stockés au port de Douala, dans la capitale économique du pays.

Le Suisse Buhler accompagnera Producam dans le montage d'une usine de transformation du cacao à Kékem

9 milliards de francs CFA. C'est le montant de l'investissement que la société de production et de commercialisation des produits du Cameroun (Producam) réalisera dans la localité de Kékem, dans la région de l'Ouest du Cameroun. La pose de la première pierre de cette usine, qui sera réalisée grâce à l'expertise de la société suisse Buhler, a eu lieu le 16 juin 2016.
D'une capacité de transformation estimée à 30 000 tonnes de fèves de cacao par an, l'usine de Kékem ambitionne de produire annuellement 12 000 tonnes de beurre de cacao et 6 000 tonnes de poudre de cacao. Le projet bénéficie d'un appui financier du gouvernement camerounais estimé à 1,3 milliard de francs CFA, ainsi que d'importantes exonérations fiscalo-douanières.
Selon le ministre de l'Economie, Louis Paul Motazé, qui a présidé la cérémonie de pose de la première pierre de cette usine, l'exemple de Kékem sera bientôt dupliqué dans la ville de Mbalmayo, dans la région du Centre.
Pour rappel, le Cameroun qui produit

en moyenne 200 000 tonnes de cacao depuis cinq ans, ne transforme localement qu'environ 25% de sa production. Le plan de relance de la filière ambitionne de porter ce taux de transformation à 50% à l'horizon 2025, échéance à laquelle le pays se propose de produire 600 000 tonnes de fèves.

SOPROICAM recherche 7 milliards FCFA pour son unité de transformation du Soja de Yato

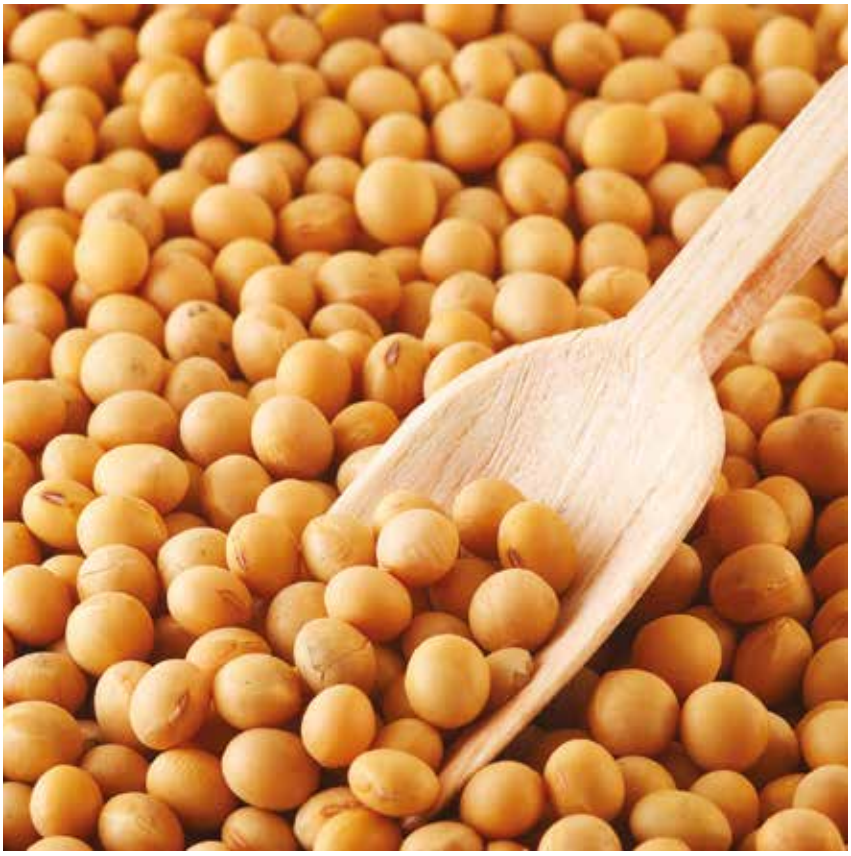

Sur les 12 milliards de francs CFA d'investissements nécessaires à la construction de son usine de transformation du soja dans la localité de Yato, localité située dans la région du Littoral du Cameroun, la société Soyobeans Processing Industry of Cameroon (Soproicam) a déjà mobilisé près de 5 milliards de francs CFA, dont 3 milliards de francs CFA de fonds propres, apprend-on de bonnes sources.

Les promoteurs du projet recherchent donc activement des financements d'un montant total de 7 milliards de francs CFA pour le montage de cette unité agro-industrielle. Pour ce faire, des démarches sont en cours auprès de la Banque nationale de développement économique et social du Brésil, ce d'autant qu'une entreprise brésilienne serait sur le point de conclure une joint-venture avec les promoteurs camerounais.

Pour rappel, selon les prévisions actuelles, l'unité agro-industrielle de Yato ambitionne de produire 50 tonnes d'huile de soja par jour. La même quantité de tourteaux de soja sera également produite quotidiennement, indiquent nos sources.

Un contrat de 900 millions FCFA à gagner à la Sodecoton, pour la fourniture d'emballages de coton

Le gouvernement camerounais a lancé un appel d'offres en vue du recrutement de prestataires devant livrer, en deux lots, une cargaison de 500 000 chaussettes pour l'emballage du coton. Le contrat est d'un montant total de 900 millions de francs CFA, apprend-on.

Selon le communiqué du ministre des Marchés publics relatif à cet appel d'offres, les prestations doivent être réalisées dans un délai de 90 jours après la notification du marché. Les soumissionnaires ont jusqu'au 1er août 2016 pour faire parvenir leurs offres, assorties d'une caution de 9 millions de francs CFA.

Entreprise parapublique qui fait office de fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun, la Sodecoton fait actuellement face à des difficultés financières marquées par des pertes cumulées de plus de 20 milliards de francs CFA sur les deux dernières campagnes.

Mais, en février 2016, afin de financer la campagne cotonnière 2016 au cours de laquelle elle escompte une production estimée à 267 000 tonnes, la Sodecoton, qui est pourvue d'un nouveau DG depuis quelques jours, a réussi à lever 35 milliards de francs CFA sur le marché bancaire local, afin de financer la campagne courante.

MINES

Un gisement de feldspath découvert au pied du Mont Tinguelin, dans la région du Nord-Cameroun

La localité de Bogou, située au pied du Mont Tinguelin, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Garoua, capitale de la région du Nord-Cameroun, héberge un important gisement de feldspath.

L'information est révélée par le Quotidien gouvernemental, qui cite le responsable local de la Mission de promotion des matériaux locaux (Mipromalo). Achille Balo Madi n'a cependant pas précisé le potentiel de ce gisement.

Avec cette découverte, ce responsable de la Mipromalo se met à rêver de la fabrication locale des sanitaires et des carreaux pour revêtement des sols et des murs, matériaux de construction qui sont jusqu'ici importés. En effet, précise un document de l'Association européenne des producteurs de Feldspath, cette matière première « *est l'ingrédient le plus important dans la fabrication des céramiques, après l'argile* ».

En plus de rentrer dans la fabrication des carreaux, sanitaires, verres, assiettes et autres objets en céramique, le feldspath permet également de fabriquer les électrodes de soudage et leur enrobage, la mousse de latex, et même des agrégats pour le revêtement des routes.

L'entreprise turque Yenigün Construction crée une filiale au Cameroun, avec des visées sur l'industrie minière

Yenigün Construction Co Cameroun. Ainsi s'appelle la filiale au Cameroun de la société turque qui a récemment décroché le contrat pour la construction d'un stade de 50 000 places à Japoma, dans la banlieue de la ville de Douala.

Outre le BTP, cette entreprise dont la création vient d'être annoncée par une annonce légale a élargi son champ de compétences dans le pays.

En effet, son objet social révèle qu'elle entend s'investir également dans le logement, l'industrie minière, la construction des ouvrages tels que les barrages et les digues, ou encore la préparation des terrains pour des grandes exploitations agricoles.

Dotée d'un capital initial de 10 millions de francs CFA, la filiale au Cameroun de la société turque Yenigün Construction est dirigée par un certain Ali Baru Alsirt, qui en est le Président directeur général.

Giulio Casello : « *Le projet de fer de Mbalam est le meilleur projet minier au monde à l'heure actuelle* »

« *Le modèle financier du projet de fer de Mbalam a été réalisé avec une estimation du prix du fer au-delà de 100 dollars la tonne. Au plus fort de la crise, le prix est descendu jusqu'à 39 dollars la tonne.* »

Giulio Casello, CEO de Sundance Resources et PCA de Cam Iron, filiale camerounaise de la junior minière australienne qui pilote le projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba, vient de séjourner au Cameroun et au Congo, les deux pays impliqués dans le projet susmentionné. A Yaoundé, apprend-on officiellement, M. Casello a notamment rencontré le Premier ministre, Philémon Yang.

Cette tournée du CEO de Sundance Resources, révèle une note officielle de Cam Iron, visait à « *réaffirmer la volonté du groupe australien de développer le projet de fer de Mbalam* ». Car, soutient M. Casello, « *le projet de fer de Mbalam est le meilleur projet minier au monde à l'heure actuelle, du moins en ce qui concerne le fer et les substances connexes. Il est hors de question, a-t-il poursuivi, d'envisager l'abandon d'un projet aussi important, surtout avec l'appui constant des plus hautes autorités du Cameroun et du Congo en cette période difficile. Personne n'est épargné par la crise actuelle, mais avec l'appui des pouvoirs publics nous sommes certain de surmonter cette épreuve* ».

C'est fort de l'importance de ce projet que, souligne Cam Iron, « *le groupe Sundance Resources a entrepris une audacieuse stratégie de réduction des coûts, afin de maintenir ses filiales camerounaise et congolaise encore viables* », au moment où « *plusieurs autres promoteurs de projet miniers dans le monde sont en train de déposer le bilan, du fait de la conjoncture internationale du marché des commodités* ».

« *GRANDE PÉRIODE DE TURBULENCE* »

S'agissant de cette conjoncture internationale morose autour des matières premières, dont le fer, Cam Iron rappelle que « *le modèle financier du projet de fer de Mbalam a été réalisé avec une estimation du prix du fer au-delà de 100 dollars la tonne. Au plus fort de la crise, le prix est descendu jusqu'à 39 dollars la tonne. Aujourd'hui, le prix s'est stabilisé au-delà de 50 dollars la tonne* ».

Aussi, la filiale au Cameroun de Sundance Resources soutient-elle que « *Cam Iron est en train de traverser avec succès cette grande période de turbulence qui n'a épargné aucun acteur du secteur minier depuis bientôt deux ans* », ce d'autant que, poursuit la société minière, « *aujourd'hui, les experts du secteur s'accordent pour dire que le pire est derrière nous, l'industrie du minerai de fer est stabilisée* ».

CONDITIONS DU MARCHÉ

Pour rappel, le projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam, à cheval entre le Cameroun et le Congo, achoppe actuellement sur la signature de la convention de financement et de construction des infrastructures (chemin de fer de 500 km et terminal minéralier du port en eau profonde de Kribi) liées au projet.

Programmée pour décembre 2015, cette signature de convention a été renvoyée *sine die*, la société China Ghezouba avec laquelle le gouvernement était en passe de conclure cet accord ayant requis un report, le temps que, a-t-elle souligné, « *les conditions du marché s'améliorent et que le processus de recherche des financements soit plus avancé* ».

Brice R. Mbodiam

SERVICES

Vivendi ouvre au Cameroun la première salle de cinéma et de spectacles Canal Olympia du continent africain

Le Premier ministre camerounais, Philémon Yang, a procédé le 14 juin 2016 sur le campus de l'Université de Yaoundé I, à l'inauguration de la première salle de cinéma et de spectacles Canal Olympia construite sur le continent africain.

Ce lieu de culture est l'œuvre du groupe Vivendi, que contrôle l'industriel français Vincent Bolloré, qui est venu dans la capitale camerounaise le 13 juin 2016 en compagnie de membres du conseil de surveillance de Vivendi.

La salle Canal Olympia de Yaoundé, qui devrait être dupliquée dans la ville de Douala avant la fin de cette année 2016, ainsi qu'on a pu l'apprendre de bonnes sources, permettra notamment la projection de films, l'organisation de concerts d'artistes locaux et internationaux et l'accueil de stand-up d'humoristes.

En plus d'assurer le rayonnement de jeunes talents camerounais à travers le réseau international du groupe Vivendi, la salle Canal Olympia de Yaoundé, qui est dotée d'une capacité de 300 places à l'intérieur et plus de 4000 places à l'extérieur, vient surtout mettre un terme à sept ans d'absence de salles de cinéma au Cameroun, après la fermeture des salles de cinéma Abbia (Yaoundé) et le Wouri (Douala) en janvier 2009.

Construite en deux mois par l'entreprise camerounaise Kalfrelec, cette salle de cinéma et de spectacles dans laquelle le groupe Vivendi a investi environ 2,5 milliards de francs CFA, selon nos sources, est entièrement alimentée à l'énergie solaire. Cette énergie est captée à partir de 720 m2 de panneaux solaires, puis stockée grâce aux batteries Lithium Metal Polymère (LMP) développées dans le cadre du programme Bolloré Blue Solutions, lequel permet déjà à trois bus électriques de transporter les étudiants sur le campus de l'Université de Yaoundé I depuis le mois de mai 2014.

DROITS

Un nouvel attentat suicide attribué à Boko Haram fait onze morts dans l'Extrême-Nord du Cameroun

Un jeune kamikaze s'est fait exploser le 29 juin 2016 près d'une mosquée dans la localité de Djakana, située à la frontière avec le Nigeria dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, apprend-on de sources militaires. L'attentat, qui a fait onze morts, a été attribué à la secte islamiste nigériane Boko Haram.

Le kamikaze a profité de l'attroupement de fidèles musulmans sous une tente, après la prière marquant la fin de la journée du jeûne du ramadan, pour actionner sa ceinture explosive. C'est le premier attentat suicide de Boko Haram sur le territoire camerounais après plusieurs semaines d'accalmie.

C'est aussi la première fois qu'un jeune garçon est au cœur d'un attentat-suicide perpétré dans le pays. En effet, depuis le changement du mode opératoire par Boko Haram, qui privilégie désormais les attentats-suicides aux attaques armées, ce sont des jeunes filles qui ont toujours fait office de bombes humaines.

Un navire chinois arraisonné pour pêche illicite au large de Limbe, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun

Un navire de pêche chinois baptisé Yang I a été arraisonné par les éléments de la marine camerounaise et une équipe du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minepia). C'était au large de la ville de Limbe, cité balnéaire située dans la région du Sud-Ouest du pays, apprend-on de bonnes sources.

En plus d'être en position de pêche illicite, ce navire, selon les autorités camerounaises, utilisait des filets non conformes à la réglementation en vigueur dans le pays en matière de pêche. La cargaison de cinq tonnes de poissons saisie dans le navire, apprend-on, a été vendue aux enchères, et l'équipage a été condamné à payer une amende de 7 millions de francs CFA au Trésor public. Les cotes camerounaises sont très prisées par les pêcheurs clandestins. En effet, selon les statistiques révélées par le Comité technique de la Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée (COREP), qui s'est réuni à Yaoundé le 14 avril 2016, pas moins de douze navires de pêche appartenant à des ressortissants étrangers ont été arraisonnés en 2015 au large des côtes camerounaises, pour des activités de pêche illicite. Un an auparavant, dix navires étaient passés à la caisse, grâce aux patrouilles de l'armée camerounaise.

Leader du mois

Le Camerounais Georges Wega devient le premier Africain DG de la filiale sénégalaise de la Société Générale

En cours de validation par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), cette nomination prendra effet à compter d'août 2016.

Le groupe bancaire français Société générale vient de confier les rênes de la Société générale de banques du Sénégal (SGBS) au Camerounais Georges Wega. Ce dernier, qui occupait jusqu'à cette promotion le poste de DGA de la Société générale Cameroun, entrera officiellement en fonction au mois d'août prochain, après la validation de sa nomination par la BCEAO, l'organe de régulation du secteur bancaire au sein de la Cédéao.

La promotion de Georges Wega à la SGBS est considérée comme une « *petite révolution* » par la presse sénégalaise, dans la mesure où, apprend-on, elle « *consacre enfin un africain à la tête d'une banque restée très conservatrice dans les étages supérieurs de son management* ». La SGBS est la filiale de la Société générale la plus importante en Afrique sub-saharienne, après celle de la Côte d'Ivoire.

Diplômé de l'Université du Québec au Canada, Georges Wega connaît bien le monde de la finance.

Débauché d'UBA Cameroun en juin 2014, alors qu'il en était l'administrateur directeur général, Georges Wega, qui avait pris en main le volet exploitation de la Société générale Cameroun à partir du 1er juillet 2014, semble être en mission commandée au Sénégal. En effet, dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, cet ingénieur industriel camerounais héritera d'une filiale de la Société générale qui, apprend-on, « *a battu le record de provisions du fait d'une mauvaise approche dans la gestion du risque* ».

Diplômé de l'Université du Québec au Canada, Georges Wega connaît bien le monde de la finance. Il a tour à tour travaillé pour la branche financière de Général Electric à Bruxelles et Amsterdam ; pour Barclays Bank à Londres ; puis pour UBA, le groupe bancaire nigérian pour lequel il a dirigé la filiale camerounaise pendant quatre ans.

L'un des principaux faits d'armes réalisés lors de son magister à UBA Cameroun a été la conduite d'une opération de lever de fonds d'un montant de 13 milliards de francs CFA auprès de Proparco, la filiale de l'Agence française de développement (AFD) spécialisée dans le financement du secteur privé.

La promotion de Georges Wega à la SGBS est considérée comme une « *petite révolution* » par la presse sénégalaise.

Brice R. Mbodiam

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co
L'étoile du Cameroun